

Mauges sur Loire magazine

Magazine de la Commune de Mauges-sur-Loire

Beausse / Botz-en-Mauges / Bourgneuf-en-Mauges / La Chapelle-Saint-Florent / Le Marillais / Le Mesnil-en-Vallée
Montjean-sur-Loire / La Pommeraye / Saint-Florent-le-Vieil / Saint-Laurent-de-la-Plaine / Saint-Laurent-du-Mottay

no.2 / janvier 2017



L'OFFRE SPORTIVE SUR LE TERRITOIRE

p. 18



LES FESTIVALS

p. 26



L'EMBARCADÈRE

p. 3



MAUGES
-sur-
LOIRE

Atous les habitants de Mauges-sur-Loire, à tous les bénévoles des associations, à tous les acteurs économiques du territoire de notre commune, à toutes celles et tous ceux qui travaillent pour la collectivité, je présente mes vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2017.

Nous avons soufflé en décembre la toute première bougie de Mauges-sur-Loire. Il y a maintenant un peu plus de douze mois, nous fondions notre commune. Je sais que, pour certains et particulièrement pour nos élus et nos agents municipaux, cette mutation territoriale a pu parfois être perturbante et nous mettons tout en œuvre pour atténuer ses éventuels effets contra-riants. Pour mieux servir la population, le renforcement de nos équipes sera rendu possible par les économies d'échelle que permet la mise en communauté des moyens et des ressources. Pour vous, habitants de Mauges-sur-Loire, nous avons fixé un objectif qui nous paraît fondamental : maintenir et enrichir l'offre de services de proximité. Néanmoins, nous devons parfois, comme c'est le cas pour les modalités de délivrance des cartes d'identité, composer avec les réglementations arrêtées par les services de l'Etat. Ceci dit, en toutes circonstances, nous veillerons à préserver une bonne qualité d'accueil dans nos mairies déléguées afin de permettre l'accompagnement des personnes dans les démarches qui les concernent. En 2016, les projets des communes déléguées ont été menés dans le cadre d'un budget consolidé élaboré notamment à partir des prévisions des communes historiques. À partir de 2017, le budget sera « un et indivisible » car il correspondra à un projet collectif. Dans l'optique du cap que j'ai fixé, ce projet concerté est élaboré pas à pas. C'est précisément pour cette raison que j'ai institué un séminaire rassemblant tous les conseillers municipaux qui le souhaitent afin de poser les bases d'un Plan Pluriannuel d'Investissements qui portera notre stratégie pour le mandat en cours.

Au cœur de notre démarche, nous plaçons d'abord la politique familiale et les services à la population. Ainsi, par exemple, nous préparons un plan d'accueil de loisirs pour permettre à tous les enfants de 3 à 11 ans, où qu'ils résident sur la commune, de bénéficier durant les vacances scolaires d'un centre d'accueil offrant des activités d'épanouissement ; autre exemple, nous avons mis en place un ticket famille pour un accès avantageux aux piscines de la commune. S'agissant des impôts locaux, nous avons élaboré notre schéma d'harmonisation fiscale entre les communes déléguées, avec le souci de préserver le pouvoir d'achat des familles les plus nombreuses. Au plan des projets d'avenir, que ce soit dans les domaines du sport, de la santé et de la gérontologie, de l'enfance et de l'accueil périscolaire, de l'assainissement, de la voirie, bref de toutes les compétences qui sont les nôtres, l'évaluation des besoins urgents guide notre action pour mettre en œuvre les investissements les plus structurants pour la collectivité et pour le bien des foyers du territoire.

Passé le temps du diagnostic et de la réflexion, j'aborderai l'année 2017 avec la volonté d'agir pour vous et avec vous. S'ouvre maintenant le temps de l'action, le temps de l'édification, le temps de Mauges-sur-Loire.



Jean-Claude Bourget

Maire de Mauges-sur-Loire

03 Pôle Services à la population

culture / social, santé, gérontologie / sports / affaires scolaires / petite-enfance, jeunesse

08 Pôle Moyens ressources, proximité

développement durable / finances / communication

13 Pôle Aménagement

voirie / équipements / urbanisme / tourisme / économie-commerces

18 L'offre sportive sur le territoire

20 L'écoquartier

23 Le centre social Val'Mauges

26 Les festivals

34 Randonnée à vélo Le Tour de Mauges-sur-Loire

36 Mauges Communauté

40 Quizz Infos diverses

41 Expression des listes minoritaires

42 Agenda culturel



MAUGES
-sur-
LOIRE

4, rue de la Loire - La Pommeraye
49620 Mauges-sur-Loire
T 02 41 77 78 11 - F 02 41 77 82 93
www.mauges-sur-loire.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Bourget
Responsable de la rédaction : Igor Angelo
Crédit photos : Dominique Drouet, Axeyle Photographies.
Conception/Impression : ICI - Tirage : 10 000 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2017. ISSN en cours.
Ce magazine est imprimé sur un papier issu de sources responsables.

CULTURE

BIENVENUE À « L'EMBARCADÈRE » !



Le nom de « L'Embarcadère » a été choisi par le Conseil Municipal de Mauges-sur-Loire parmi les propositions faites par les élus de la commune déléguée de Montjean-sur-Loire et par les membres de la commission culture après consultation des associations concernées. Communément, un embarcadère est un emplacement aménagé dans un port ou sur un fleuve pour emmener les voyageurs vers des horizons plus ou moins lointains. En l'occurrence, ce nouveau pôle culturel permettra aux habitants, petits et grands, de pratiquer la musique ou la lecture et de profiter des manifestations culturelles qui pourront y être organisées, notamment dans son auditorium. Ce nouvel équipement réunit une partie bibliothèque et une partie école de musique.

Côté bibliothèque, ce sont désormais 8000 documents qui sont proposés au public, avec mise à disposition d'ordinateurs et de tablettes numériques. Les plus petits ne sont pas oubliés avec un espace qui leur est dédié où de la vidéoprojection, pour l'heure du conte, est désormais possible. Cette nouvelle bibliothèque qui trouve sa place dans le réseau de la lecture publique de la commune a amené cette dernière à recruter un nouvel agent, Vanessa Detres à temps partiel, qui viendra renforcer l'équipe de professionnels et les 200 bénévoles de l'association « Terre de Lecture ». L'arrivée de ce nouvel équipement, spacieux et très agréable, s'inscrit aussi dans une réflexion lancée par la commission culture sur l'évolution de la lecture publique et des services à apporter demain aux quelques 3700 adhérents et plus largement, à l'ensemble de la population (chiffre au 1^{er} septembre 2016)

Côté école de musique, les nouvelles salles d'enseignements et le nouvel auditorium remplacent des locaux, situés dans le Parc du Prieuré, qui devenaient, de par leur vétusté, inappropriés au bon accueil des musiciens en herbe. Là aussi, ce nouvel espace s'inscrit dans le réseau de l'école de musique présent sur les communes déléguées de la Pommeraye et de Saint-Florent-le-Vieil. Un rappel : l'école de musique ce sont 20 professeurs enseignant 17 disciplines. Au 1^{er} octobre 2016, les effectifs de l'école étaient de 274 élèves. Cette école de musique désormais communale poursuit sa collaboration riche avec l'école de musique de la Communauté de Communes Loire Layon, plus récemment avec la commune de Loireauxence et bien évidemment dans un réseau avec les autres écoles de musique des Mauges.



33^E JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE: PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ



LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2016 SE SONT DÉROULÉES LES 33^E JOURNÉES EUROPÉENNE DU PATRIMOINE.

Cette manifestation, dont le succès ne se dément pas depuis plus de 30 ans, aura accueilli près de 12 millions de visiteurs partout en France. Près de 860 animations étaient programmées pour l'Anjou et Mauges-sur-Loire a bien évidemment contribué à la fête en ouvrant au public de nombreux lieux patrimoniaux exceptionnels comme la salle du Conseil Municipal de la commune déléguée de Saint-Laurent-du-Mottay, le Moulin de l'Épinay sur la commune déléguée de la Chapelle-Saint-Florent, la Chapelle Saint-Aubin de Chateaupanne sur la commune déléguée de Montjean ou l'Abbatiale sur la commune déléguée de Saint-Florent-le-Vieil.

À ce sujet, le service culture de la commune de Mauges-sur-Loire travaille actuellement, avec les élus de la commission culture, à la valorisation de certaines églises du territoire

qui bénéficient du label « Eglises accueillantes en Anjou ». L'attribution de ce label qui répond à des critères précis d'accessibilité, de mise en valeur, d'animation permet de mettre en avant des lieux patrimoniaux de grande qualité, témoignant de l'histoire d'un territoire. La commune a la chance de disposer sur son territoire de trois églises labellisées (Communes déléguées de Saint-Florent-le-Vieil, du Mesnil-en-Vallée, de Montjean-sur-Loire). Des actions d'information sur ce patrimoine devraient se concrétiser prochainement à destination d'un public touristique mais aussi des habitants de la commune pour redécouvrir ces édifices majestueux.

Jacques Réthoré,

Adjoint au Maire en charge de la culture

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DE MAUGES-SUR-LOIRE EST COMPOSÉ DE :

Pour les membres élus au sein du Conseil Municipal :

- M. Jean-Claude Bourget, Maire de la Commune de Mauges-sur-Loire et Président du CCAS
- Mme Leila El Chammas, Vice-présidente du CCAS
- M. Pierre Spiesser
- Mme Marie-Jeanne Chiron
- Mme Danielle Pineau
- Mme Huguette Chauloux
- Mme Véronique Ménard
- Mme Gabrielle Billot
- M. Jean-Paul Retailleau

Pour les membres nommés, représentants de la société civile :

- Mme Nathalie Boursier, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales,
- M. Bernard Lubert, représentant l'association d'insertion par l'activité économique « Alize »
- Mme Nicole Naulet représentant l'association du Secours Catholique 49
- M. Gérard Dilé représentant le Comité d'accueil pour l'accueil des SDF situé sur la commune déléguée de Saint-Laurent-de-la-Plaine
- Mme Annick Albert représentant le Service de Soins Infirmiers à Domicile « Loire et Mauges »
- Mme Martine Rochard représentant l'association « Trans'Pom Solidaire »
- M. Michel Rousseau représentant l'EHPAD situé sur la commune déléguée de la Pommeraye
- Mme Anne Bretault représentant le Centre Social « Val'Mauges »

SOCIAL - SANTÉ GÉRONTOLOGIE

UN NOUVEAU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POUR LA COMMUNE DE MAUGES-SUR-LOIRE

La création de la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire a également impacté l'organisation du secteur social et notamment du Centre Communal d'Action Sociale. Un nouveau CCAS pour la commune a donc été créé. La composition de cette instance chargée principalement de porter assistance et soutien aux familles de la commune les plus en difficultés sur le plan social, ainsi que de développer des actions sociales, est prévue par les textes du Code de l'action sociale et des familles. Siègent, au sein du Conseil d'Administration du CCAS, des membres élus de la commune et des membres nommés, pour leur participation dans des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Afin de garantir une action de proximité et permettre au nouveau CCAS de s'appuyer sur des personnes déjà investies dans le domaine social sur les communes déléguées, les anciens CCAS des communes historiques ont été transformés en Comités Locaux d'Action Sociale (CLAS). Ces instances sont un relais important auprès de la population.

Depuis sa mise en place, le CCAS a déjà eu à traiter des dossiers de demandes d'urgence alimentaire, le relogement de personnes en difficultés, des prises en charge de factures d'énergie (soit sous forme d'un secours ou d'un prêt remboursable), des aides pour des cautions de logement, des aides pour des réparations de voiture, etc... Chaque situation est analysée individuellement en prenant en compte plusieurs critères dont le niveau de revenu du ménage.

Le CCAS a également, avec l'appui des services sociaux de la commune mis à disposition, travaillé sur l'organisation de la Banque alimentaire. Il s'agit de sécuriser le transport et le stockage des denrées distribuées aux familles inscrites, mais aussi d'améliorer la

distribution des colis et l'accueil des bénéficiaires. À ce jour, 38 familles, correspondant à 107 personnes, bénéficient de la banque alimentaire.

PLAN COMMUNAL DE SANTÉ ET PLAN COMMUNAL GÉRONTOLOGIQUE : DES OUTILS AU PROFIT DU BIEN-ÊTRE DE TOUS

La commission « social/santé/gérontologie » travaille, dans la continuité des premières actions menées précédemment par la Communauté de communes, à la mise en place d'un plan communal de santé et d'un plan communal gérontologique. Le premier est mené en étroite collaboration avec les professionnels de santé, dont l'Association des Professionnels de Santé Thau, Evre et Loire (APSTEL). Il doit permettre d'anticiper les actions, équipements, outils à mettre en place pour permettre à ces professionnels de santé de s'installer dans les meilleures conditions possibles et ainsi conforter une offre de soin sur le territoire, répondant aux besoins des familles.

Le deuxième, qui fait l'objet d'un travail partagé entre les acteurs du territoire qui interviennent dans le secteur de la gérontologie et les services du Conseil Départemental du Maine et Loire, a pour objectif de construire une offre de services et d'hébergement adaptée aux besoins et envies des personnes âgées. Un diagnostic très précis a été mené sur l'offre proposée actuellement sur le territoire. En ce moment, la commission social-santé-gérontologie mène une réflexion sur ce qu'il va falloir prévoir et anticiper pour répondre au mieux aux attentes de demain.

Ces deux plans d'action devraient être présentés au Conseil Municipal en février 2017.

Leila El Chammas,

Adjointe au Maire en charge de la commission social-santé



→ SERVICES À LA POPULATION

SPORTS

DANS LE PREMIER NUMÉRO DU MAGAZINE, NOUS FAISONS L'INVENTAIRE DES DIFFÉRENTES SECTIONS SPORTIVES ET DES ÉQUIPEMENTS QUI PERMETTENT AUX 5 500 LICENCIÉS DE S'ADONNER À LEUR DISCIPLINE PRÉFÉRÉE.

La carte en pages 18 et 19 permet de visualiser les lieux de ces installations et aide les adhérents et nouveaux arrivants dans le choix de leur section.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS ET OPTIMISATION

Nous l'évoquons dans le magazine n°1, la gestion des équipements nécessite de la rigueur et de l'organisation. On ne peut que se féliciter de l'augmentation du nombre de pratiquants de sport et de l'apparition de nouvelles sections dans notre commune. À cela deux raisons : une population croissante et venant d'un autre milieu, mais aussi une nouvelle tranche d'âge intéressée par des sports plus doux : marche nordique, randonnées...

Cette augmentation de licenciés pose donc la question des utilisations de salles. De plus certaines de nos salles étaient réservées pour des activités autres que sportives, ce qui est devenu absolument impossible dans certains pôles.

Aussi notre commission, forte d'une analyse précise, va devoir proposer au Conseil de Mauges-sur-Loire d'optimiser l'utilisation des équipements et cela à partir de 2 pistes :

- Mettre en place une gestion concertée des équipements pour optimiser l'occupation ;
- Dédier des salles à certaines disciplines et ainsi les équiper confortablement et aux normes.

Bien sûr cela ne pourra se faire sans un dialogue avec les sections et nécessitera, comme cela est déjà le cas dans un secteur, l'éventuelle mise en place de navettes.

Dans l'optique d'un appui aux associations et notamment dans ses actions vis-à-vis des jeunes, la commission élabore pas à pas une politique ambitieuse pour le développement des pratiques sportives à Mauges-sur-Loire.

André Grimault,
Adjoint au Maire en charge des sports

PISCINES

Une sous-commission « piscine » travaille sur la prochaine saison avec 3 objectifs :

- Harmoniser les tarifs et ainsi permettre l'accessibilité aux 3 piscines avec validité du ticket dans les 3 piscines.
- Proposer une carte famille avantageuse
- Gérer les jours de fermeture pour avoir au moins une piscine ouverte chaque jour de la semaine.

À noter que des travaux seront nécessaires à Saint-Florent-le-Vieil.

Face au vieillissement des trois piscines de même génération, et des coûts de fonctionnement importants pour une utilisation de seulement trois mois, il devient nécessaire de réfléchir au projet d'une piscine couverte ouverte toute l'année. Ceci permettrait notamment de garantir l'apprentissage continu de la natation pour les scolaires.



© Shutterstock.com

→ SERVICES À LA POPULATION

AFFAIRES SCOLAIRES

UNE RENTRÉE DES CLASSES STUDIEUSE !

1^{er} septembre 2016 : les cloches sonnent et ce sont près de 660 élèves en élémentaire qui rentrent en classe dans les écoles publiques de la commune (près de 1500 élèves pour les écoles privées). La première rentrée des classes de Mauges-sur-Loire est faite ! Les services et la commission scolaire ont travaillé d'arrache-pied pour assurer ce temps fort de l'année et accueillir dans de bonnes conditions les élèves. Outre la nécessité d'assurer la continuité des organisations mises en place par les 11 communes historiques, il a fallu parfois uniformiser des pratiques, textes de loi obligent, ou répondre à de nouvelles problématiques comme la reprise de deux activités gérées jusqu'alors par des associations (accueils périscolaire et de loisirs à Montjean-sur-Loire, restauration à Botz-en-Mauges). Même si tout n'est pas encore parfait, les travaux prévus sur les bâtiments, les activités périscolaires, de restauration et les TAP ont pu être mis en œuvre efficacement.

De nombreux chantiers s'ouvrent toutefois, pour continuer dans cette voie : la stabilisation de l'organisation des TAP, l'offre de service en périscolaire et en restauration, la politique tarifaire, les règlements intérieurs, la relation avec les écoles privées du territoire, les programmes d'entretien ou de rénovation des locaux, la gestion des inscriptions aux activités, la carte scolaire... Sur ces derniers points, la commission scolaire a démarré une réflexion afin de préparer et d'anticiper au mieux la Rentrée 2017/2018.

La commission procède aux visites des écoles avant chaque séance de travail, afin de s'imprégner de chaque lieu, de son organisation, de son fonctionnement, et ainsi de rendre plus concrets les atouts et les améliorations à apporter à chaque structure.

Valérie Rousseau,

Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires

PETITE ENFANCE

DU NOUVEAU (NÉ !!) DANS LES MULTI-ACCUEILS DE LA COMMUNE

La Commune de Mauges-sur-Loire propose aux habitants de la commune deux structures d'accueil des tout-petits : Le multi-accueil « La Galipette » sur la commune déléguée de Saint-Florent-le-Vieil et le multi-accueil « Pom d'Api » sur la commune déléguée de la Pommeraye.

Les équipes de ces structures composées de professionnels de la petite enfance, accueillent des enfants âgés de 2 mois jusqu'à leur scolarisation en crèche et jusqu'à 6 ans en halte-garderie ou en accueil temporaire pour faire face à des urgences familiales.

Chaque multi-accueil est agréé pour 18 places. Le projet des deux établissements est centré sur 4 axes :

- Faciliter la conciliation entre vie professionnelle, vie sociale et vie familiale
- Favoriser l'accès à tous les enfants
- Proposer un accueil sécurisant et épanouissant
- Soutenir les parents dans leur fonction parentale

Dans ce cadre, la Commune a récemment confirmé une expérimentation qui avait été menée dans les deux établissements tendant à renforcer les équipes pour accueillir plus de bébés. Cette proposition répondant à une forte demande des familles.

Dans le même esprit, l'équipe du multi-accueil « La Galipette » accueille depuis la rentrée de septembre un enfant porteur de handicap.

Dans un souci d'améliorer l'accueil des enfants, la commission enfance jeunesse a démarré une réflexion sur l'aménagement des locaux de Pom d'Api sur la commune déléguée de la Pommeraye. Cette réflexion qui va associer bien évidemment les usagers mais aussi l'équipe du multi-accueil pilotée par sa nouvelle directrice Gaëlle GUION, a démarré par la visite des locaux mais aussi la visite de structures hors territoire communal pour essayer d'obtenir des éléments de comparaison.

Jean-François Briand,
Adjoint au Maire en charge de la commission enfance-jeunesse



© Pom d'Api

Multi-accueil « Pom d'Api »



© La Galipette

Multi-accueil « La Galipette »

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉTAT DES LIEUX

Les élu(e)s de la commission ont ré-
alisé l'état des lieux du développe-
ment durable sous la forme de visites
dans les onze communes déléguées.
Cet état des lieux a permis de mettre

en avant de nombreuses initiatives
dont plusieurs ont été présentées
dans le n°1 de Mauges-sur-Loire
Magazine.

ACTIONS ENGAGÉES EN 2016

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ : RÉDUISONS NOS CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ÉNERGIE !

L'objectif du Conseil en énergie
partagé (CEP) est de contribuer aux
objectifs de la COP 21 par la réduction
des consommations de fluides
(énergie et eau), qui représentent
une dépense annuelle de 800 000 €
pour la commune. Validée en conseil
municipal d'avril, cette action présente
trois objectifs :

- relever et analyser, sur les
3 dernières années, les
consommations d'énergie et d'eau
des bâtiments publics, du système
d'assainissement et de l'éclairage
public,
- mettre en place des actions simples
de réduction de ces consommations
nécessitant peu d'investissement
en s'appuyant notamment sur
des comportements vertueux des
usagers,
- proposer un programme pluriannuel
de travaux pour les équipements les
plus énergivores.

La commune a confié au CPIE
Loire Anjou la mission d'animer
le CEP, en associant les agents
et élus municipaux en charge des
équipements. L'opération, d'un
coût de 64 000 € sur 3 ans, avec
une aide de 36 000 € de l'Agence de
l'environnement et de la maîtrise de
l'énergie (ADEME), se traduira très
concrètement par des économies de
fonctionnement sur le poste « achats
de fluides » : l'expérience réalisée
dans d'autres communes de taille
similaire montre qu'un CEP permet en
moyenne de réaliser 10 % d'économies
sur ce poste, ce qui représenterait

80 000 € par an pour Mauges-sur-
Loire. Un suivi pérenne des économies
engendrées sera réalisé.

DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX DURABLES

Deux opérations sont concernées :
la construction de la périscolaire de
la Pommeraye et la réhabilitation
énergétique de la mairie de Saint-
Laurent-du-Mottay. Elles font l'objet
d'une aide spéciale de l'État (130 000 €
au total), Mauges Communauté étant
un « Territoire à Énergie Positive pour
la Croissance Verte ».

La mairie de Saint-Laurent et ses
annexes (bureau de poste, restaurant
scolaire, appartement, foyer des
jeunes) sera mieux isolée et chauffée
par géothermie. La périscolaire de
la Pommeraye sera un bâtiment
bioclimatique avec une recherche de
performance pour la qualité d'usage
(qualité de l'air intérieur, confort
acoustique, éclairage naturel...). Dans
les deux cas, l'impact environnemental
sera réduit (matériaux bio-sourcés,
charte chantier vert...).

Ces deux opérations permettent
d'expérimenter grandeur nature la
prise en compte du développement
durable dans le bâtiment (neuf et
rénovation), dans l'objectif de réduire
les coûts de fonctionnement ultérieurs
de la commune, tout en respectant les
engagements de la COP 21.

VERS UNE LÉGUMERIE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL ?

Une légumerie est un lieu de
transformation des légumes en vue
d'un approvisionnement des lieux de
restauration collective. Une légumerie
sur Mauges-sur-Loire aurait
plusieurs objectifs : améliorer la





qualité de l'assiette, notamment par la fourniture de produits frais, offrir une diversification des débouchés pour les maraîchers en place, inciter des agriculteurs d'autres filières à se diversifier et créer de l'insertion sociale par l'emploi. Les projets de légumerie en France sont très divers (nature du porteur juridique, types et volumes de légumes transformés, niveau de transformation, donc d'équipement, nombre de repas journaliers à approvisionner...). L'étude en cours (réalisée par Miléna Sébilleau dans le cadre d'un stage de 6 mois intégré à sa formation à l'Université de Nantes) présentera un diagnostic de la demande en repas et de l'offre (approvisionnement) par les producteurs. Elle débouchera sur des scénarios de projet.

La commune de Mauges-sur-Loire est accompagnée par la Chambre d'Agriculture et le Conseil départemental de Maine-et-Loire pour mener à bien cette étude qui s'inscrit dans le Projet alimentaire territorial de Mauges Communauté.

VERS UN SITE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE ?

Le site industriel des Tarares, à Botzen-Mauges, a fait l'objet d'importants travaux de déconstruction et de dépollution depuis 2009. Le confinement du sol étant obligatoire vu les niveaux élevés de pollution résiduelle, il était impossible d'urbaniser le site comme cela était initialement prévu. Aussi, depuis janvier 2015, les élus délégués de Botz réfléchissent à un projet de production d'électricité photovoltaïque. Rejeté à l'appel d'offres national émis par la Commission de Régulation de l'Énergie à l'été 2016, le projet continue malgré tout son chemin. Un groupe de travail réunissant

des élus de Botz et de la commission développement durable étudie différentes pistes sur le redimensionnement du projet, son montage juridique, la vente de l'électricité hors appel d'offres pour proposer plusieurs scénarios au Conseil.

ÉCHANGES SUR LES COMPTEURS COMMUNICANTS ÉLECTRIQUES « LINKY »

La Loi de transition énergétique d'août 2015 a officialisé le déploiement des compteurs communicants pour l'électricité (Linky) et le gaz (Gazpar). Enedis prévoit le remplacement de tous les compteurs électriques sur le territoire communal en deux périodes (2019 et 2021). Afin d'apporter une réponse aux habitants ayant interpellé le maire à ce sujet et de comprendre le fonctionnement de cette nouvelle technologie et ses enjeux, la commission développement durable a réalisé en octobre deux auditions :

- celle d'Enedis, gestionnaire du réseau de distribution et des compteurs qui organise leur remplacement. Le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Maine-et-Loire (SIEML) était également présent en sa qualité de propriétaire des réseaux et des ouvrages électriques.
- celle du collectif citoyen Stop Linky Ouest 49 en tant que « lanceur d'alerte » sur cette nouvelle technologie connectée.

Le sujet est maintenant en débat au sein de la commission développement durable qui produira une synthèse de ces auditions.

Christophe Jolivet,

Adjoint au Maire en charge du développement durable



ACTIONS À VENIR

En plus de la poursuite des actions présentées ci-contre, la commune devrait engager en 2017 une opération de rénovation de l'éclairage public, soutenue par le SIEML, qui se poursuivra sur plusieurs années. Il s'agira de poursuivre le remplacement des lanternes équipées d'ampoules à vapeur de mercure (interdites à la vente depuis 2015 car énergivores et polluantes, le mercure faisant partie des métaux lourds dangereux pour la santé humaine et l'environnement) par du matériel plus économe et plus performant. Une réflexion sera également conduite sur les heures de fonctionnement de l'éclairage. « Éclairer juste », c'est-à-dire éclairer au bon endroit, au bon moment avec du matériel économe, est le cap fixé par la commission.

→ MOYENS RESSOURCES PROXIMITÉ

FINANCES

VERS UNE FISCALITÉ HARMONISÉE

La mise en place de la commune nouvelle nécessite d'harmoniser sa fiscalité à partir de l'année 2017. Dans sa séance du 26 septembre 2016, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

DES TAUX HARMONISÉS DES TAXES SUR LES MÉNAGES DANS 6 ANS

Ce qui signifie que les taux de chaque commune historique vont tendre vers des taux « objectifs » au terme des 6 ans,

- Soit :
- pour la Taxe d'habitation (TH) vers un taux communal à 21.59%.
 - pour la Taxe Foncière « Bâti » (TFB) vers un taux communal à 21.47%.
 - pour la Taxe Foncière « Non Bâti » (TFNB) vers un taux communal à 48.70%.

Nous vous indiquons ci-après le schéma possible d'évolution des taux sur les 6 ans à venir. Les taux des différentes taxes seront néanmoins votés chaque année lors de l'adoption du budget par le Conseil Municipal. Nous ne manquerons pas de vous informer des modifications éventuelles.

Taux de TH	2016	Taux harmonisé	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Beausse	22,91 %	22,81 %	22,61 %	22,40 %	22,20 %	22,00 %	21,79 %	21,59 %
Botz-en-Mauges	23,19 %	23,13 %	22,87 %	22,61 %	22,36 %	22,10 %	21,84 %	21,59 %
Bourgneuf-en-Mauges	25,69 %	22,61 %	22,44 %	22,27 %	22,10 %	21,93 %	21,76 %	21,59 %
La Chapelle-Saint-Florent	24,85 %	24,76 %	24,23 %	23,70 %	23,17 %	22,64 %	22,12 %	21,59 %
Le Marillais	20,75 %	19,62 %	19,95 %	20,28 %	20,61 %	20,93 %	21,26 %	21,59 %
Le Mesnil-en-Vallée	25,20 %	24,72 %	24,20 %	23,68 %	23,15 %	22,63 %	22,11 %	21,59 %
Montjean-sur-Loire	22,57 %	22,36 %	22,23 %	22,10 %	21,97 %	21,84 %	21,72 %	21,59 %
La Pommeraye	23,38 %	23,13 %	22,87 %	22,61 %	22,36 %	22,10 %	21,84 %	21,59 %
Saint-Florent-le-Vieil	19,40 %	18,88 %	19,33 %	19,78 %	20,23 %	20,68 %	21,14 %	21,59 %
Saint-Laurent-de-la-Plaine	23,11 %	22,94 %	22,72 %	22,49 %	22,26 %	22,04 %	21,81 %	21,59 %
Saint-Laurent-du-Mottay	21,71 %	21,32 %	21,36 %	21,41 %	21,45 %	21,50 %	21,54 %	21,59 %

Le taux harmonisé (mentionné dans le tableau ci-dessus) est la conséquence de la suppression des abattements facultatifs pratiqués par certaines communes historiques et devient le taux de départ à partir duquel doit s'appliquer le lissage sur 6 ans et sur lequel s'appliqueront les nouveaux abattements facultatifs votés par le conseil municipal de Mauges-sur-Loire.

Taux de TFB	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Beausse	22,56 %	22,36 %	22,18 %	22,00 %	21,83 %	21,65 %	21,47 %
Botz-en-Mauges	23,14 %	22,85 %	22,57 %	22,29 %	22,02 %	21,74 %	21,47 %
Bourgneuf-en-Mauges	22,63 %	22,42 %	22,23 %	22,04 %	21,85 %	21,66 %	21,47 %
La Chapelle-Saint-Florent	22,31 %	22,15 %	22,02 %	21,88 %	21,74 %	21,60 %	21,47 %
Le Marillais	19,07 %	19,45 %	19,86 %	20,26 %	20,66 %	21,06 %	21,47 %
Le Mesnil-en-Vallée	22,28 %	22,13 %	22,00 %	21,86 %	21,73 %	21,60 %	21,47 %
Montjean-sur-Loire	20,13 %	20,34 %	20,56 %	20,79 %	21,02 %	21,24 %	21,47 %
La Pommeraye	24,85 %	24,27 %	23,71 %	23,15 %	22,59 %	22,03 %	21,47 %
Saint-Florent-le-Vieil	20,35 %	20,52 %	20,71 %	20,90 %	21,09 %	21,28 %	21,47 %
Saint-Laurent-de-la-Plaine	23,26 %	22,95 %	22,65 %	22,35 %	22,06 %	21,76 %	21,47 %
Saint-Laurent-du-Mottay	19,89 %	20,14 %	20,40 %	20,67 %	20,94 %	21,20 %	21,47 %

Taux de TFNB	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Beausse	53,93 %	53,06 %	52,19 %	51,32 %	50,44 %	49,57 %	48,70 %
Botz-en-Mauges	41,15 %	42,41 %	43,67 %	44,93 %	46,18 %	47,44 %	48,70 %
Bourgneuf-en-Mauges	53,26 %	52,50 %	51,74 %	50,98 %	50,22 %	49,46 %	48,70 %
La Chapelle-Saint-Florent	55,83 %	54,64 %	53,45 %	52,27 %	51,08 %	49,89 %	48,70 %
Le Marillais	45,59 %	46,11 %	46,63 %	47,15 %	47,66 %	48,18 %	48,70 %
Le Mesnil-en-Vallée	58,80 %	57,11 %	55,43 %	53,75 %	52,07 %	50,39 %	48,70 %
Montjean-sur-Loire	44,10 %	44,86 %	45,63 %	46,40 %	47,17 %	47,94 %	48,70 %
La Pommeraye	65,14 %	62,40 %	59,66 %	56,92 %	54,18 %	51,44 %	48,70 %
Saint-Florent-le-Vieil	40,50 %	41,86 %	43,23 %	44,60 %	45,97 %	47,34 %	48,70 %
Saint-Laurent-de-la-Plaine	48,94 %	48,90 %	48,86 %	48,82 %	48,78 %	48,74 %	48,70 %
Saint-Laurent-du-Mottay	46,29 %	46,69 %	47,09 %	47,50 %	47,90 %	48,30 %	48,70 %

DES ABATTEMENTS POUR CHARGES DE FAMILLES EN MATIÈRE DE TAXE D'HABITATION.

La volonté du conseil municipal est de favoriser la politique familiale par la mise en place de taux d'abattements supérieurs à ceux du droit commun, et, pour « gommer » partiellement ou intégralement l'incidence de l'augmentation des taux pour certaines communes historiques, et, de la perte d'abattements supplémentaires appliqués antérieurement dans certaines communes déléguées.

Les taux d'abattements suivants ont ainsi été votés par le conseil municipal en septembre dernier :

- 15% d'abattement pour les familles ayant 1 et 2 personnes à charge (au lieu d'un taux de droit commun de 10%).
- 20% d'abattement pour les familles ayant 3 et plus personnes à charge (au lieu d'un taux de droit commun de 15%).

LES AUTRES DÉCISIONS EN MATIÈRE FISCALE

Au-delà des familles, le conseil municipal a souhaité prendre en compte d'autres catégories de contribuables :

- Exonération de taxe sur le foncier bâti d'une durée de 2 ans à 100 % pour les créations d'entreprises nouvelles ou les reprises d'une entreprise industrielle en difficulté.
- Dégrèvement d'une durée de 5 ans de la taxe sur le foncier non bâti pour les jeunes agriculteurs
- Instituer la taxe d'habitation sur les logements vacants à compter du 1^{er} janvier 2017 (après 2 ans d'inoccupation).
- Abattement spécial de 10 % en base de taxe d'habitation pour les personnes handicapées.

Gilles Piton,
Adjoint au Maire en charge des finances

COMMUNICATION

L'IDENTITE EN LIGNE DE MIRE

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR MIEUX INFORMER LA POPULATION ET LES VISITEURS

Au-delà des outils traditionnels de communication qui demeurent indispensables, la commission travaille sur la possibilité d'intégrer une communication digitale, notamment par une application dédiée à Mauges-sur-Loire et accessible par les smartphones et autres appareils mobiles.

UN GENTILÉ POUR MAUGES-SUR-LOIRE

Le gentilé a une connotation géographique. Il est le nom donné aux résidents d'un lieu. Par le gentilé, on désigne donc les habitants d'un continent, d'un pays, d'une province, d'une région, d'un département... ou d'une commune.

Le plus souvent usité comme nom propre collectif, le gentilé est un marqueur d'identité. À Mauges-sur-Loire, nous en avons onze qu'il convient évidemment de préserver pour défendre précisément l'identité des habitants de nos communes historiques : Beaussois, Botzéens, Viconovéens, Capello-Florentais, Marillaisiens, Mesnilois, Montjeannais, Pommeréens, Florentais, Planilaurentais et Laurentais sont les noms qui se sont imposés au fil des siècles et chacun entend bien les revendiquer.

Mais, à l'heure où nous sommes rassemblés, il convient dorénavant de forger notre identité commune. Cela passe par l'exploration d'un douzième gentilé nous désignant comme habitants de Mauges-sur-Loire. L'appropriation du nom est tout à fait essentielle et une démarche participative doit permettre de faire émerger une appellation consensuelle. La consultation des élus municipaux est indispensable mais elle peut être complétée car il faut aussi impliquer les forces vives de la commune en interrogeant le passé et en convoquant l'avenir. Aussi, avons-nous opté pour une approche des conseils municipaux des enfants là où ils sont actifs, c'est-à-dire à La Pommeraye, à Montjean-sur-Loire et au Mesnil-en-Vallée. Parallèlement, de manière à intégrer la mémoire collective à la réflexion, nous demandons à tous les Groupes d'Histoire Locale de la commune de formuler des propositions de noms. Le gentilé sera en définitive soumis au Conseil Municipal pour son adoption.

Dessin exécuté par Isabelle Abraham lors du séminaire des Conseillers Municipaux du 4 novembre 2016



LES MARQUES D'UNE INTEGRATION COMMUNALE

Sous la bannière de Mauges-sur-Loire, le marquage du territoire doit renforcer l'appropriation de la collectivité par ses habitants. Au programme des actions de communication, la commission travaille à l'harmonisation de la signalisation des bâtiments communaux, qu'ils soient administratifs ou dédiés aux services à la population, aux sports, à la culture, au vivre ensemble. Dans la même veine et pour instiller une « identité circulante », nous pourrions envisager que les véhicules municipaux soient frappés du sceau de Mauges-sur-Loire.

Igor Angelo,

Adjoint au Maire en charge de la communication

TOURISME

LE VAL DE LOIRE EST ACTUELLEMENT LA DEUXIÈME DESTINATION TOURISTIQUE EN FRANCE ET CONSTITUE UN RÉEL POTENTIEL DE CROISSANCE POUR NOTRE TERRITOIRE.



Dans le cadre de sa politique de développement, la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire accorde une importance particulière au tourisme. Actuellement en cours de réflexion sur la mise en place d'un schéma de développement touristique, elle souhaite se présenter comme la porte d'entrée des Mauges et de l'Anjou par son axe ligérien.

La Loire représente en effet l'attrait touristique le plus important de notre territoire et apparaît comme la vitrine de notre commune, point de passage incontournable pour les touristes avant d'aller découvrir l'arrière-pays. C'est un potentiel que nous devons valoriser pour donner une meilleure lisibilité à notre territoire situé entre Angers et Nantes.

RETOUR SUR LA SAISON 2016

Malgré un contexte économique et social défavorable au niveau national, les touristes et visiteurs ont été nombreux sur notre commune.

L'Office de Tourisme Une Autre Loire a assuré la promotion de notre territoire et l'accueil des touristes sur les bureaux de Montjean-sur-Loire et Saint-Florent-le-Vieil. Pas moins de 4 194 demandes ont été faites entre mars et novembre.

Le camping EcoLoire a réalisé une bonne saison. Malgré la crue de juin qui a empêché son ouverture, 4 019 personnes ont pu s'y héberger entre mai et septembre.

Les cinq sites de visite de Mauges-sur-Loire ont également rencontré du

succès. Entre Le Musée des Métiers à Saint-Laurent-de-la-Plaine, le Moulin de l'Épinay à La Chapelle-Saint-Florent, Cap Loire à Montjean-sur-Loire, la Maison Julien Gracq et le Musée des Guerres de Vendée à Saint-Florent le Vieil, plus de 20 000 visiteurs ont été comptabilisés.

Les promenades en bateau ont été nombreuses en 2016, malgré les contraintes de navigation imposées par la crue. Vent de Soulair (Saint-Florent-le-Vieil), L'Aquila et la Ligériade (Montjean-sur-Loire) ont accueilli près de 9 000 passagers.

Enfin, la Loire à vélo a attiré beaucoup de cyclotouristes. Le compteur situé à Saint-Florent-le-Vieil a vu passer environ 35 000 personnes.

ECONOMIE / COMMERCE

Notre commune bénéficie de nombreux atouts pour le développement d'une offre commerciale de qualité : bonne desserte routière, cadre de vie agréable, croissance démographique importante (+ 5% de population sur la période 2008-2013), et présence de nombreux touristes durant la saison estivale, en particulier sur les bords de Loire.

Pour autant, d'après la dernière étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, 40% des commerçants de Mauges-sur-Loire déclaraient en 2014 un chiffre d'affaires en baisse, et près d'un quart d'entre eux envisageaient de cesser ou transmettre leur activité dans les 5 ans à venir.

La commune de Mauges-sur-Loire, soucieuse de maintenir un tissu commercial riche et dynamique sur son territoire, en particulier dans les centre-bourgs, a décidé de faire appel aux services de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire (CCI 49) pour réaliser un schéma de développement commercial.

Cette étude – qui se déroulera entre novembre 2016 et juin 2017 – doit permettre aux élus de valider un plan d'actions pour les prochaines années, visant à conforter et développer l'offre commerciale au sein des onze communes déléguées.

La CCI 49 s'attachera dans un premier temps à mener un diagnostic :

- auprès des commerçants du territoire pour connaître leurs difficultés, leurs projets et leurs attentes (entretiens individuels d'environ 1 heure),

- auprès d'un panel représentatif de 400 ménages afin de connaître la perception de l'offre commerciale actuelle et de détecter les besoins des consommateurs (entretiens téléphoniques d'environ 15 minutes),

À l'issue de ce travail de recueil de données, la CCI 49 proposera aux élus un plan d'actions pour organiser l'offre commerciale du territoire.

Une étude similaire a été menée en 2015 sur la commune déléguée de Montjean-sur-Loire, préalablement au lancement du projet d'aménagement du site de La Forge qui prévoit la construction dans le centre-ville d'un programme mixte de logements, de commerces et de services (pôle médical). La CCI 49 a formulé de nombreuses préconisations pour l'aménagement du site, que ce soit en termes de signalétique, d'architecture ou de dynamique commerciale à développer.

Des études avaient également été menées il y a plusieurs années à La Pommeraye et à Saint-Laurent-de-la-Plaine. La nouvelle étude permettra d'actualiser le diagnostic commercial sur ces communes, et de faire un bilan de la mise en œuvre des préconisations qui avaient été formulées à l'époque.

Christian Maillet,

Adjoint au Maire en charge de l'économie et du tourisme



Inauguration du Pôle Culturel - Montjean-sur-Loire

→ AMÉNAGEMENT

ÉQUIPEMENTS

RÉALISATIONS 2016 ET RÉALISATIONS EN COURS

L'EMBARCADÈRE • Commune déléguée de Montjean-sur-Loire

Le 5 novembre dernier a été inauguré, en présence du Maire et du Conseil Municipal, de Madame la Préfète de Maine-et-Loire, de Monsieur Bardy, député et de Monsieur Martin, Conseiller Régional, le nouvel espace culturel situé sur la commune déléguée de Montjean-sur-Loire et baptisé l'Embarcadère. Occupant une surface de 700 m², ce nouveau bâtiment, d'abord initié par l'ex Communauté de Communes du Canton de Saint-florent-le-Vieil, constitue le premier investissement d'envergure de la commune de Mauges-sur-Loire. En tant qu'équipement culturel, il marque le positionnement de la municipalité pour renforcer les services à la population dans le cadre d'une offre intergénérationnelle orientée vers les familles.



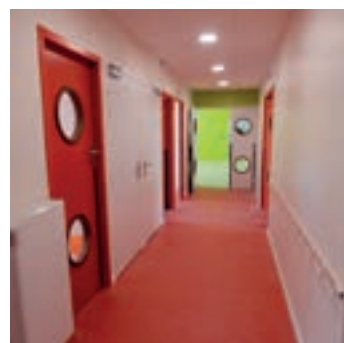
L'embarcadère

ESPACE PETIT ANJOU • Commune déléguée de Bourgneuf-en-Mauges

D'une surface d'environ 200 m² le nouvel Espace Petit Anjou est dédié aux enfants. Le rachat des locaux de l'ancienne école privée a permis de réaliser cet équipement destiné à rassembler en un seul lieu la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, les matinées récréatives animées par les assistantes maternelles, les activités de vacances organisées par l'association Pass'ages, les Temps d'Activités Périscolaires. L'optimisation de l'utilisation du site sera source d'économies mais l'essentiel est de pourvoir la commune d'un lieu adapté et sécurisé pour l'accueil des enfants. La « prise de possession » par nos « chérubins » a été programmée pour ce début de 2017. Hors périodes scolaires, selon la tarification en vigueur, la salle pourra être mise à disposition des associations et des familles.



L'Espace Petit Anjou



PÉRISCOLAIRE • Commune déléguée de La Pommeraye

Ce nouvel équipement sera dédié à l'accueil périscolaire, aux temps activités péri-scolaires, aux matinées récréatives et à l'accueil de loisirs. Le bâtiment répondra aux principes bioclimatiques et offrira de bonnes performances énergétiques. Il répond aux enjeux environnementaux : faible consommation d'énergie et d'eau, et avec des matériaux sains et durables. D'une superficie de 550 m², le site est conçu pour accueillir 100 enfants.



Périscolaire La Pommeraye

PROJETS À VENIR

REAMENAGEMENT MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Saint-Laurent-du-Mottay

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire a réalisé un audit énergétique comprenant une étude de faisabilité « rénovation du bâti et multi-énergies » pour la mairie.

L'année 2017 verra cette réalisation se confirmer avec le choix de la géothermie – Projet d'un montant estimatif de 350 000 € avec l'obtention de plusieurs subventions dont une de 70 000 € dans le cadre de « Territoire à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat ».

CONSTRUCTION SALLE DE PÉTANQUE

Commune déléguée de Montjean-sur-Loire

Ce projet d'environ 200 000 €, déjà programmé en 2016, permettra la création de 6 terrains homologués.

ACTION PMR MAUGES-SUR-LOIRE

Les diagnostics PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sont poursuivis sur l'ensemble des communes déléguées avec l'élaboration du document unique Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée) pour Mauges-sur-Loire et d'un calendrier pour les neuf années à venir.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ADAPTATION POUR MISE AUX NORMES PMR DES SANITAIRES PUBLICS SUR 3 SITES

à Saint-Laurent-de-la-Plaine

- Parc de l'Espérance
- Place de l'Église et Musée
- Stand de Tir

SALLE DE CONVIVIALITÉ

Commune déléguée du

Mesnil-en-Vallée

Le projet consiste en la fermeture du préau et la démolition de cloisons intérieures pour agrandir la salle de convivialité au complexe sportif.



Salle de convivialité, perspective après travaux

Maryse Boulet-Gercourt,
Adjointe au Maire en charge des équipements

URBANISME

BILAN DE L'OPAH

L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a pour objectif d'encourager les travaux d'amélioration des logements de plus de 15 ans sur le territoire selon 4 thèmes prioritaires :

- Économies d'énergie,
- Maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap,
- Requalification de l'habitat dégradé
- Développement du logement locatif.

Une équipe dédiée accompagne les propriétaires privés dans toutes leurs démarches pour obtenir des subventions. Les aides accordées varient en fonction du niveau de ressources des ménages et de la nature des travaux réalisés. La commune de Mauges-sur-Loire participe financièrement à ce dispositif en allouant une subvention à hauteur de 10 % du montant HT des travaux, dans une limite de 600 € par projet.

L'OPAH, signée dans un premier temps pour une durée de 3 ans (2013-2016), a rencontré un succès important, qui a été au-delà des objectifs fixés initialement :

- Plus de 350 personnes se sont renseignées sur le dispositif OPAH
- 198 dossiers ont été acceptés et subventionnés par l'Agence Nationale d'Amélioration de

l'habitat (ANAH) :

- 87 logements pour des travaux d'énergie
- 87 logements pour des travaux d'adaptation
- 24 logements locatifs
- 2 100 000 € de subventions ont été mobilisés, pour financer plus de 4 600 000 € de travaux
- 55 % du montant total des travaux ont été réalisés par des entreprises de la commune.

Face à ce succès, l'OPAH a été prolongée pour une durée de 2 ans, jusqu'en juillet 2018.

Un opérateur unique intervient sur le territoire. Il s'agit de SOLiHA, association mandatée par la Commune de Mauges-sur-Loire pour vous renseigner et vous accompagner gratuitement dans le montage financier de votre projet de travaux.

RENSEIGNEZ-VOUS :

02.41.88.87.03

SOLiHA vous accueille lors des permanences locales, les mardis de 10h à 12h

- **Saint-Florent-le-Vieil**
Pôle Service à la population
ZAC Actiparc
2^e et 4^e mardis du mois
- **La Pommeraye** – Espace ARLETTY
5 rue Jeanne RIVEREAU
3^e mardi du mois



EXEMPLE DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET DE FINANCEMENTS

Projet d'un habitant de la commune de Mauges-sur-Loire :
Remplacement des menuiseries, installation d'une chaudière à condensation, isolation des murs.

Coût des travaux : 22 900 €

Aides obtenues :

- ANAH : 10 000 €
- Habiter Mieux : 2 000 €
- Conseil départemental : 500 €
- Commune de Mauges-sur-Loire : 600 €
- Conseil régional : 4 000 €

Projet subventionné à hauteur de 74 %

60 % d'économie d'énergie soit 650 € par an

AUTRES PROJETS EN COURS

LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN À COURT TERME

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la commune devra se prononcer sur les priorités d'urbanisation en tenant compte des disponibilités foncières et des projets déjà recensés des communes déléguées :

- Urbanisation à court terme de certains secteurs dans les communes déléguées ne disposant plus de lots disponibles dans les lotissements déjà existants. Des études de maîtrise d'œuvre seront lancées dès début 2017 pour organiser le développement des secteurs les plus urgents.
- Urbanisation à moyen / long terme des zones situées dans les communes disposant encore de lots à vendre.

AVAP À SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

Le projet d'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Saint-Florent-le-Vieil a été validé lors du Conseil Municipal du 24 octobre 2016. Il doit désormais être présenté en commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) avant de pouvoir entrer en vigueur définitivement.

L'AVAP a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, et prend en compte les orientations du PLU afin de garantir la qualité des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces.

Alain Boré,

Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme

VOIRIE

LA COMMISSION VOIRIE A TRAVAILLÉ LA NOUVELLE SIGNALISATION DES COMMUNES DÉLÉGUÉES, COMMUNES DE MAUGES-SUR-LOIRE, ET A INITIÉ LA FABRICATION DES NOUVEAUX PANNEAUX D'ENTRÉES DE BOURGS.



©T.Ryo



L'OFFRE SPORTIVE SUR LE TERRITOIRE



Tennis de table



Basketball



Gymnastique



Cyclisme



Football



Roller



Volley



Jeux de boules



Musculation



Tennis



Danse



Yoga / fitness / Qi Gong



Rugby



Judo



Multisport



Natation



Twirling



Équitation



Randonnée



Sports mécaniques



Tir sportif



Athlétisme



Badminton



Pêche

D'après les données récoltées.

N'hésitez pas à contacter le service sport pour toutes remarques au 02 85 29 03 50 !



L'ÉCOQUARTIER : L'URBANISME DURABLE AU SERVICE DU VIVRE-ENSEMBLE

DE NOUVEAUX HABITANTS AUX PROFILS VARIÉS (RETRAITÉS, JEUNES ADULTES, FAMILLES...) VIENNENT S'INSTALLER DANS NOTRE COMMUNE À LA RECHERCHE D'UN CADRE DE VIE AGRÉABLE, DE LOGEMENTS À UN COÛT ACCESSIBLE ET DE SERVICES ADAPTÉS. COMMENT SATISFAIRE L'ENSEMBLE DE LEURS BESOINS TOUT EN RÉPONDANT À DES ENJEUX PLUS GLOBAUX : UNE CONSOMMATION PLUS RAISONNÉE DE L'ESPACE, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES, LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ... ?

20 ENGAGEMENTS POUR FAIRE DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE

Conscient de la nécessité de penser autrement le développement de notre territoire, le Conseil municipal a décidé de signer la Charte des ÉcoQuartiers. Portée par le Ministère du Logement et de l'Habitat durable, cette Charte comprend 20 engagements répartis en 4 axes :

- la nécessité de faire le projet autrement, c'est-à-dire en impliquant tous les acteurs, du citoyen à l'élu. La participation des citoyens est essentielle pour répondre à leurs attentes et garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage.
- la contribution à l'amélioration du quotidien par la mise en place d'un cadre de vie sain et sûr pour tous les habitants et qui favorise le vivre ensemble (mixité sociale, solidarité, densité...).
- la participation au dynamisme économique et territorial.
- la promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique (eau, biodiversité, énergie...).

Un écoquartier n'est donc pas seulement un quartier écologique : il s'agit avant tout d'un quartier vivant et dynamique, où les gens se sentent bien grâce à un cadre de vie agréable et entretiennent des relations de bon voisinage tout en disposant d'une certaine intimité.

3 idées reçues sur les écoquartiers

« Les écoquartiers, c'est dans les grandes villes »

L'éco-hameau, l'éco-bourg, l'éco-lotissement... sont autant de déclinaisons de l'écoquartier. Pour limiter une urbanisation diffuse et la production de lotissements standardisés, des communes rurales engagent des projets d'aménagement durable sur leur territoire, que ce soit des opérations de densification ou de revitalisation de centre bourg, de reconversion de bâti existant, ou de recherche d'alternative au lotissement traditionnel. De plus en plus d'écoquartiers sont des projets de réhabilitation de quartiers en déshérence en centre-bourg. Le label ÉcoQuartier s'adapte en effet à tout type de ville quels que soient sa taille, son contexte, son histoire, sa culture... Des communes comme Fercé-sur-Sarthe (593 habitants) ou Changé (6100 habitants) se sont engagées dans la démarche.

« Un écoquartier, c'est plus de contraintes »

Le label Ecoquartier n'est pas une norme, il ne propose pas un modèle unique d'écoquartier car l'aménagement durable ne se traduit pas par un nouveau modèle qu'il conviendrait de généraliser partout et que les communes devraient adopter sur leur territoire. En phase conception du quar-

tier, la démarche écoquartier permet de se poser les bonnes questions ; à chaque commune d'apporter ses réponses. C'est souvent en s'appuyant sur le bon sens, parfois oublié dans les projets, que des solutions adaptées sont trouvées.

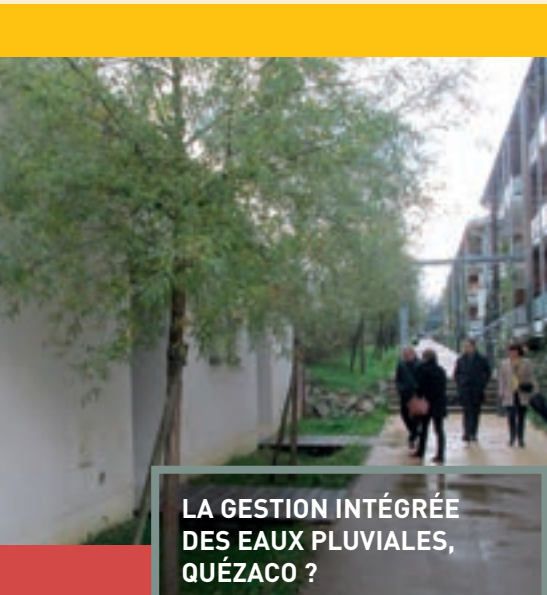
« Un logement dans un écoquartier, c'est plus cher »

Accueillir une population mixte en termes d'âges et de diversité sociale est un gage du vivre-ensemble. Un écoquartier propose donc une offre de logements diversifiée pouvant correspondre aux projets de chacun : location sociale, accession sociale à la propriété, accession classique... Le type de bâti est souvent divers : maisons individuelles, maisons individuelles groupées, logements intermédiaires ou collectifs et pourquoi pas habitat participatif. Dans le cas d'une acquisition, la part du foncier dans le budget est souvent plus faible que dans un projet classique car les parcelles sont plus petites, mais grâce à des espaces publics plus généreux et plus accueillants, la qualité de vie est préservée. De plus, grâce à des choix judicieux en matière de construction (orientation de la maison, eau chaude solaire, récupération des eaux de pluie...), les charges sont souvent plus faibles.

S'inspirer des expériences sur notre territoire...

Sur le territoire de Mauges-sur-Loire, plusieurs projets d'aménagement empruntent des caractéristiques d'un écoquartier. Quelques mots sur trois d'entre eux...

Le renouveau du quartier de la Forge dans le centre-bourg de Montjean-sur-Loire débutera l'année prochaine. C'est ainsi une trentaine de logements qui verra le jour au cœur du bourg, à proximité des services et des commerces et sans empiéter sur des terres agricoles. Avec l'implantation de nouveaux commerces et de services (maison médicale) en rez-de-chaussée, c'est un nouveau dynamisme qui va être insufflé en centre-bourg.



LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES, QUÉZACO ?

Le 13 octobre dernier se tenait à La Pommeraye un colloque sur la gestion intégrée des eaux pluviales, organisé par le CPIE Loire-Anjou en partenariat avec le Syndicat de bassin Evre-Thau-Saint-Denis (SMiB). Face à l'augmentation des surfaces imperméabilisées et à la saturation des réseaux, des solutions alternatives au « tout-tuyau » doivent être recherchées : réduire les volumes d'eaux pluviales rejetés (toitures végétalisées, voiries perméables...), gérer la pluie là où elle tombe sans la canaliser, intégrer la gestion de l'eau dans les espaces publics (noues, espaces verts etc.) et assumer l'inondabilité de certains espaces en la contrôlant. Ces méthodes permettent de réaliser des économies par rapport aux solutions de l'assainissement traditionnel en évitant l'installation de canalisations et de bassins coûteux.

Les différents intervenants ont montré que des solutions sont possibles, permettant une meilleure gestion des eaux pluviales à moindres coûts. De quoi alimenter la réflexion dans les prochains aménagements !

Noues, Quartier de la Barberie, Changé (53)

Au lotissement de la Rabionnière de Botz-en-Mauges, les maisons sont orientées pour maximiser les apports solaires et réduire ainsi les besoins en chauffage ; les habitants peuvent rejoindre le bourg à pied ou à vélo de manière sécurisée grâce à une liaison douce et chaque construction bénéficie d'une cuve à eau de 4 000 litres incluse dans le prix de vente.

Sur le quartier de la Pierre Blanche à La Pommeraye, les haies bocagères ainsi qu'une mare ont été préservées, tandis que les acquéreurs bénéficient de conseils gratuits d'un architecte-conseil pour concevoir leur projet de construction. En 2008-2009, les riverains, futurs habitants ou simples habitants de la commune avaient travaillé sur la conception sous forme d'ateliers thématiques.

... et ailleurs

Rien de plus instructif que d'aller à la rencontre des réalisations sur d'autres territoires, de discuter avec les élus, les habitants et les usagers du quartier ! En s'engageant dans la démarche ÉcoQuartier, les élus et techniciens sont invités à des rencontres et des visites de terrain.



Visite à Etriché (49), Quartier du Clos de la Roulière

Des élus et techniciens sont allés visiter (entre autres) : le Clos de la Roulière à Etriché, l'écoquartier du Grand moulin à Saint-Léger-des-bois et l'écoquartier de la Barberie à Changé. De quoi se familiariser avec de nouvelles façons de concevoir des projets d'aménagement et de noter quelques particularités. À Etriché, au sein du quartier Le Clos de La Roulière, la commune loue un local partagé à des professionnels de santé, ce qui permet au village de 1 500 habitants de conserver une certaine attractivité pour ces professions. Des logements adaptés aux seniors ou aux personnes à mobilité réduite sont proposés : les personnes peuvent vivre au rez-de-chaussée, l'étage permet de disposer d'un espace supplémentaire si les personnes ont les capacités physiques de s'y rendre ou pour accueillir des visiteurs. À Saint-Léger-des-Bois, les habitants se retrouvent autour des jardins familiaux ou du poulailler collectif tandis que les espaces verts extensifs de Changé sont entretenus par des moutons. Pour réduire l'impact climatique du quartier de la Barberie à Changé, les habitations sont reliées à un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois collective tandis que les habitants peuvent relier le centre-bourg à pied ou à vélo en moins de 10 minutes.

Le quartier des Vignes à La Pommeraye

La réflexion pour la création d'un nouveau quartier à La Pommeraye vient de débuter. Accompagnée par les services de l'État, la commune va concevoir ce projet d'aménagement en s'appuyant sur le référentiel ÉcoQuartier. Cet outil, qui est une déclinaison de la Charte des ÉcoQuartiers, permet d'aborder tous les points essentiels à la réflexion de façon pragmatique : elle n'apporte pas de réponses mais propose des questions.

« On va réussir car on n'a pas le choix » affirmait en novembre dernier le sénateur Joël Labbé à l'occasion d'une journée consacrée à l'aménagement durable des collectivités rurales. Concluons cet article en reprenant cette phrase à notre compte...



→ CENTRE SOCIAL VAL'MAUGES



LE CENTRE SOCIAL VAL'MAUGES, UNE ASSOCIATION COMMUNALE

LA COLLABORATION TRÈS ÉTROITE ENTRE LA COMMUNE DE MAUGES-SUR-LOIRE ET LE CENTRE SOCIAL VAL'MAUGES A ÉTÉ RÉAFFIRMÉE EN DÉCEMBRE DERNIER PAR LA RATIFICATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNÉE PAR MME ANNE BRETAULT, PRÉSIDENTE DU CENTRE SOCIAL, ET JEAN-CLAUDE BOURGET, MAIRE DE MAUGES-SUR-LOIRE.



→ CENTRE SOCIAL VAL'MAUGES **Une Association**

Le Centre Social est une association qui, comme toute association, n'existe donc que par l'engagement de ses adhérents - habitants de notre territoire.

Le Centre Social intervient sur la Commune de Mauges-sur-Loire, un de nos partenaires principaux avec la CAF et la MSA.

Il est ainsi le Centre Social de la commune et celui de chacune des communes déléguées.

Un projet avec et pour les habitants

C'est avec et pour les habitants de notre territoire, que le Centre Social développe un projet d'animation globale et met en oeuvre des actions pour « le mieux-vivre ensemble ».

Notre projet se décline en différents secteurs qui concernent « la vie des gens » : de la petite enfance aux personnes âgées en passant par l'enfance, les jeunes et la famille, l'écocitoyenneté, le multimédia, la vie associative...

Des bénévoles soutenus par des professionnels

Le Centre Social, dans la manière de mener ses actions, pratique une gouvernance qui allie les responsables bénévoles et les professionnels, il recherche et développe des partenariats variés avec les associations, les communes, divers organismes et institutions.

Une dynamique nationale

Comme près de 1000 autres centres sociaux en France, le Centre Social Val'Mauges adhère à la Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socioculturels et partage les trois valeurs de référence essentielles : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Au niveau départemental, certains de nos administrateurs et professionnels prennent part à la vie de la Fédération Départementale pour partager les réflexions avec des pairs et ainsi enrichir les actions de terrain.



© Val'Mauges

NOS VALEURS

- > **Dignité humaine**
- > **Solidarité**
- > **Démocratie**

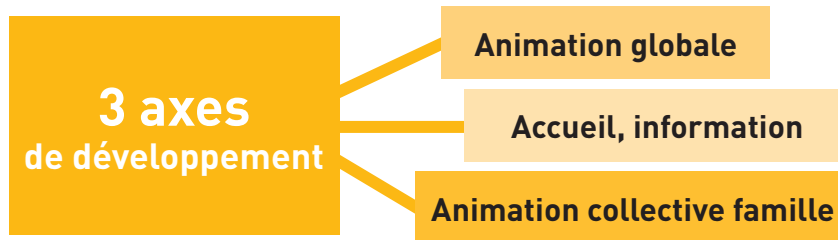


Notre façon singulière d'agir :

- > Etre **acteur** de la vie locale
- > Favoriser le **pouvoir d'agir des habitants**
- > Développer la recherche de **partenariats**
- > Etre présent au niveau de la **commune** et dans chaque **commune déléguée**

Le Centre Social, un projet avec et pour les habitants

Des bénévoles et des salariés qui se mobilisent autour d'un projet social défini tous les 4 ans.



ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION

Notre accueil est multiforme :

- Un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, de proximité, ouvert à tous
- Un accueil global de tous les habitants
- Des accueils thématiques
- Une écoute «large» aux habitants



ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE & SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



Pour soutenir les familles, nous proposons :

- Une aide pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle
- Un accompagnement à la parentalité
- Un cadre de rencontre d'échanges de pratiques entre famille (inter et intrafamilial)
- Un cadre de rencontre et d'échanges de pratiques entre professionnels

ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION



Pour développer le lien social, nous favorisons :

- les solidarités entre les générations
- les échanges entre les habitants
- l'utilité sociale de chacun
- l'émergence de nouveaux réseaux d'échanges de services

Pour développer «l'éducation et être citoyen», nous souhaitons :

- contribuer à l'éducation des plus jeunes
- informer et sensibiliser
- susciter la curiosité
- faire émerger des projets concertés nouveaux

Pour développer la participation, nous facilitons :

- la participation et le pouvoir d'agir des habitants dans l'émergence et la conduite de projets
- la concertation des projets entre acteurs

Pour soutenir les partenariats et la vie associative, nous aidons :

- les acteurs du territoire dans la réalisation de leurs projets
- à l'émergence de projets concertés nouveaux

Pour lutter ensemble contre toutes les formes d'exclusion, nous menons des actions :

- d'insertion professionnelle
- d'insertion sociale
- de prévention



© Val'Mauges



Signature de la convention



→ LES FESTIVALS DE MAUGES-SUR-LOIRE



THE CITY TRUCKS FESTIVAL

LORSQU'UN NOUVEAU FESTIVAL APPARAÎT, PAR LA VOLONTÉ INDÉFECTIBLE DE QUELQUES PASSIONNÉS ET DE CENTAINES DE BÉNÉVOLES, ON A PARFOIS LA CONVICTION QUE L'ÉVÉNEMENT EN QUESTION S'INSCRIRA DANS LA DURÉE ET DEVIENDRA VITE UN RASSEMBLEMENT DE GRANDE ENVERGURE. APRÈS SA TOUTE PREMIÈRE ÉDITION, TELLE EST L'IMAGE QUE LAISSE THE CITY TRUCKS FESTIVAL.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un concept marquant les esprits, en misant sur une réelle originalité : Tout au long des trois jours de l'événement, les festivaliers pourront profiter, en plus d'une programmation musicale de premier plan, de tout un ensemble d'activités liées à l'univers des camions.

Un choc des cultures ? Bien plus que ça ! L'événement porte une ambition d'échanges et de partage entre le public traditionnel des festivals et celui des inconditionnels de grosses mécaniques.

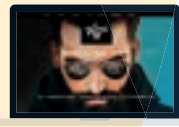
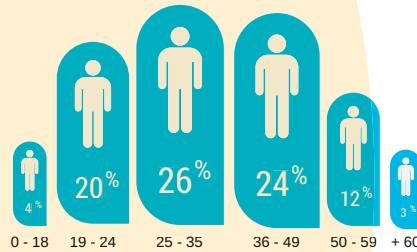
Le tout dans un esprit festif qui fera aussi la part belle aux plus jeunes. The City Trucks Festival, né de la volonté de quelques amis de faire vivre leur territoire au travers de leurs passions, n'a pas tardé à mobiliser les énergies de toute une région autour de ce projet fou. C'est d'ores et déjà une première réussite... et l'assurance, pour tous les festivaliers, d'être plus que bienvenus lors de ce rendez-vous de plein air.

La 2^e édition de
« THE CITY TRUCKS
FESTIVAL » se tiendra
les 1, 2 et 3
septembre 2017
à la Pommeraye,
Mauges-sur-Loire.

thecitytrucksfestival.fr

RETOUR SUR L'ÉDITION 2016

23 000
FESTIVALIERS



© City Trucks Festival

ILS SONT VENUS



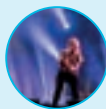
LOUISE ATTAQUE



SELAH SUE



BOULEVARD DES AIRS



HYPHEN HYPHEN



SYNAPSON



MICHAEL JONES



CACHEMIRE



LA BELLE BLEUE



CELKILT

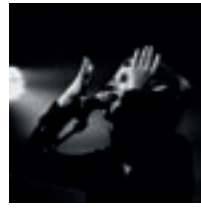


LES YEUX D'LA TÊTE

© City Trucks Festival

→ LES FESTIVALS DE MAUGES-SUR-LOIRE

→ CITY TRUCKS FESTIVAL



photos © City Trucks Festival

« 20 conférences,
12 expositions,
6 spectacles,
12 modules
d'animation scolaire »

FESTIVAL 360° À L'OUEST 2016

LA 4^E ÉDITION DU FESTIVAL 360° À L'OUEST, BIENNALE DE RENCONTRES ET RÉCITS DE VOYAGE, S'EST DÉROULÉE DU 7 AU 16 OCTOBRE 2016 SUR 7 COMMUNES DU TERRITOIRE DE MAUGES-SUR-LOIRE ET LA COMMUNE DE CHALONNES-SUR-LOIRE.

Avec un programme dense (20 conférences, 12 expositions, 6 spectacles, 12 modules d'animation scolaire), le Festival a globalement rempli ses objectifs de qualité et de fréquentation, malgré un budget beaucoup plus resserré.

On retiendra de cette édition :

- la randonnée sur les frontières de Beausse, le dimanche 9 octobre, en présence de l'invité d'honneur du Festival, l'alpiniste d'origine saumuroise Lionel Daudet, réunissant près de 150 marcheurs ;
- le concert de clôture donné par la chorale angevine Happy Swing le 16 octobre en fin d'après-midi, qui a illuminé l'Église de Saint-Laurent de-la-Plaine de ses gospels et negro spirituals ;
- la troupe de la Comédie mesniloise (Le Mesnil-en-Vallée) qui a monté la pièce « Le Tour du Monde en 80 jours de Jules Verne » dans la version déjantée de S. Azzopardi et S. Danino et qui a élargi son public traditionnel grâce au Festival. Un coup de chapeau à cette compagnie qui fait la démonstration de la vitalité du théâtre amateur sur notre territoire ;
- de belles expositions, notamment à Bourgneuf (Le Tour du Monde en 80 jours vu par les enfants des écoles), à Saint-Laurent-du-Mottay (aquarellistes locaux et portraits de voyageurs célèbres) et sur le site de Cap Loire à Montjean (la famille Neau en Patagonie) ;
- un cycle « Cinéma et Voyage » au Cinéma Grand Écran de la Pommeraye ;
- des conférences de voyageurs locaux toujours très suivies (Christian Delaunay, à Saint-Laurent-de-la-Plaine)
- une incursion sur le territoire de Saint-Florent-le-Vieil, avec l'exposition de photos sur la Tanzanie, à la Librairie Parchemins.

Ce Festival n'existerait pas sans le travail régulier de nombreux bénévoles des communes participantes, en lien avec les équipes municipales, les partenaires institutionnels que sont les Offices de Tourisme, Scènes de Pays... et le soutien financier de nombreux mécènes publics et privés. Qu'ils soient ici remerciés.

Alors, rendez-vous en octobre 2018 pour de nouvelles aventures !...





RENCONTRES GRACQ

LES RENCONTRES GRACQ SE SONT DÉROULÉES LE PREMIER WEEK-END D'OCTOBRE À SAINT-FLORENT-LE-VIEIL. CETTE 9^E ÉDITION ÉTAIT CONSACRÉE À L'ENGAGEMENT EN LITTÉRATURE.

La programmation avait été, cette année encore, confiée à Arno Bertina, écrivain, qui a su une nouvelle fois s'entourer des meilleures plumes et chercheurs universitaires pour venir nous parler de ce thème passionnant et, notamment, de ce que représentait l'engagement pour Julien Gracq, dans la vie et dans son œuvre.

Ainsi, tout au long de ce week-end ensoleillé, le public, qui était une nouvelle fois au rendez-vous, a pu participer aux différentes tables rondes, assister à deux très beaux spectacles (le film muet le cuirassé Potemkine accompagné par une improvisation au piano Piet Lincken écrivain-compositeur résidant à la maison Gracq et le spectacle de danse de Amala Dianor, en partenariat avec Scènes de Pays dans les Mauges).

Le public s'est également joint aux personnalités invitées et au jardinier Jean-Luc Brisson, lors d'un joyeux pique-nique dans les jardins de la Maison Gracq, le dimanche midi.

Dès le vendredi, des lycéens de Mauges-sur-Loire avaient également pu bénéficier d'une intervention d'Arno Bertina venu leur parler de l'engagement en littérature.

LA PROCHAINE ÉDITION, EN OCTOBRE 2017, CÉLÉBRERA LES 10 ANS DE LA MORT DE JULIEN GRACQ.

Ce sera donc un moment particulièrement fort et certainement, une nouvelle fois, un très beau rendez-vous à ne pas manquer.





LE RIVAGE DES VOIX

À SAINT-FLORENT-LE-VIEIL, LE FESTIVAL « LE RIVAGE DES VOIX » REVIENDRA POUR SA TROISIÈME ÉDITION LES 18-19-20-21 MAI 2017.

Initié par la municipalité de Saint-Florent-le-Viel et organisé par l'association « le Rivage des Voix » avec le soutien de la Région, du Département, de mécènes et de sponsors, ce festival a été conçu par René Martin, directeur artistique, qui a souhaité rendre hommage à Julien Gracq, grand passionné d'opéra.

Décliné selon 5 axes, les voix du ciel, les voix de la terre, les voix de l'âme, les voix de la passion et les voix imaginaires, « Le Rivage des Voix » propose une programmation exceptionnelle, variée et de grande qualité, et s'adresse à tous les publics.

En mai 2016, 18 concerts se sont répartis dans cinq lieux d'exception : l'abbatiale, la Maison Julien Gracq, l'auditorium de l'abbaye, la chapelle Cathelineau et l'église de la Boutouchère et 170 artistes ont fait vibrer le village tout entier. Concerts-famille, concerts-lecture, récitals, chœurs, musique traditionnelle... le public, du plus mélomane au moins averti, était au rendez-vous et les deux concerts du Chœur philharmonique de l'Oural se sont déroulés à guichet fermé.

L'association organisatrice, aidée pendant le festival d'une équipe d'une centaine de bénévoles, poursuit son projet de promouvoir en milieu rural une offre culturelle de grande qualité mais aussi accessible. Les tarifs allaient, en 2016, de 6 à 20 euros.

Elle souhaite également poursuivre son action en faveur des jeunes et du public scolaire. En 2016, c'est le talentueux groupe Apollo5, réputé au Royaume-Uni pour sa méthode pédagogique qui a proposé à des élèves du CP à la 5^e de découvrir ou redécouvrir le chant a cappella. Trois concerts ont ainsi permis à 570 élèves de vivre cette expérience ludique et unique !

Pour 2017, l'association s'organise pour pouvoir donner la possibilité aux élèves des autres communes de Mauges-sur-Loire de participer à cette aventure musicale unique dès le jeudi.

Une troisième édition se prépare. L'identité du festival sera réaffirmée et ne dérogera pas aux exigences de qualité, d'accessibilité et de proximité avec les habitants du territoire de Mauges-sur-Loire. Le festival s'ancre dans le territoire et promet un rayonnement culturel bien au-delà !





« En 2016, nous avons vu passer plus de 12557 visiteurs dans l'exposition de sculptures et de peintures à la Forge »

SYMPOSIUM

CHAQUE ANNÉE DEPUIS 20 ANS, LE SYMPOSIUM DE SCULPTURES MONUMENTALES EST ORGANISÉ À MONTJEAN-SUR-LOIRE. L'ASSOCIATION TÊTES-ARTS, CRÉÉE LE 18 MARS 1999, PORTE LE PROJET. ELLE A POUR VOCATION DE PROMOUVOIR DES ARTS PLASTIQUES EN PARTICULIER LA SCULPTURE EN MILIEU RURAL ET D'ENSEIGNER CET ART AUX SCOLAIRES ET AUX ADULTES.

Les sculpteurs travaillent en direct devant le public, en parallèle une exposition de sculptures et de peintures est installée dans une friche industrielle, et des ateliers d'arts sont ouverts dans le village.

Cette manifestation a pour objectif de :

- Créer un événement autour du fleuve,
- Permettre aux ruraux, aux ligériens et aux touristes de découvrir la sculpture, et les sculpteurs
- Permettre aux jeunes la découverte des arts plastiques en participant à de nombreux ateliers
- Participer au développement de l'économie de la commune, des communes voisines, et de la région,
- Aider les artistes à présenter leurs œuvres et se faire connaître.

Cette manifestation attire un large public, les amoureux de l'art, les promeneurs, les amoureux de la Loire, les cyclistes de la Loire à vélo. Tout le monde s'arrête pour admirer les sculpteurs au travail.

En 2016, nous avons vu passer plus de 12557 visiteurs dans l'exposition de sculptures et de peintures à la Forge.

Les visiteurs restent toute une journée ou plus sur la commune et les communes environnantes, et fréquentent les restaurants, les hôtels, les campings...

Cette année, les sculpteurs ont donné naissance à différentes œuvres placées le long du circuit de la Loire à vélo, avec pour thème, l'art animalier. Ces sculptures marquent les descentes des cales de la Loire et différents circuits.



FESTIVAL DU CHANVRE

LE FESTIVAL « DE FIBRES EN MUSIQUE » EST UNE RENCONTRE ENTRE LES CULTURES ET LES GÉNÉRATIONS !

Né il y a 23 ans à l'initiative des anciens producteurs de chanvre de la vallée de la Loire, il montre les gestes de la culture et du travail de cette plante qui se pratiquaient dans cette région jusqu'au milieu des années 60 pour la confection de cordage, textile... Réunissant à chaque édition entre 8 à 12 000 personnes, il accueille de grands témoins de la découverte et de l'aventure, tel que Nicolas Vanier en 2014, Kyriakos Kaziras en 2015...

Le festival est, depuis de longues années partenaire du Musée National de la Corderie Royale de Rochefort (17) et de l'association nationale « Construire en Chanvre ».

Le festival investit Montjean-sur-Loire avec des animations musicales et de rue, ateliers découvertes, conférences, expositions, marché éco-bio, regroupant des exposants présentant des produits à base de fibres naturelles, mais aussi les énergies renouvelables et produits issus de l'agriculture biologique, sans oublier les démonstrations du travail du chanvre, l'espace jeunesse et le cabinet de curiosités au programme de ce week-end !

Edition 2017 : 18.19.20 août 2017

ENTREE GRATUITE

defibresenmusique.fr / Facebook / Instagram



ESCALE EN BOURG

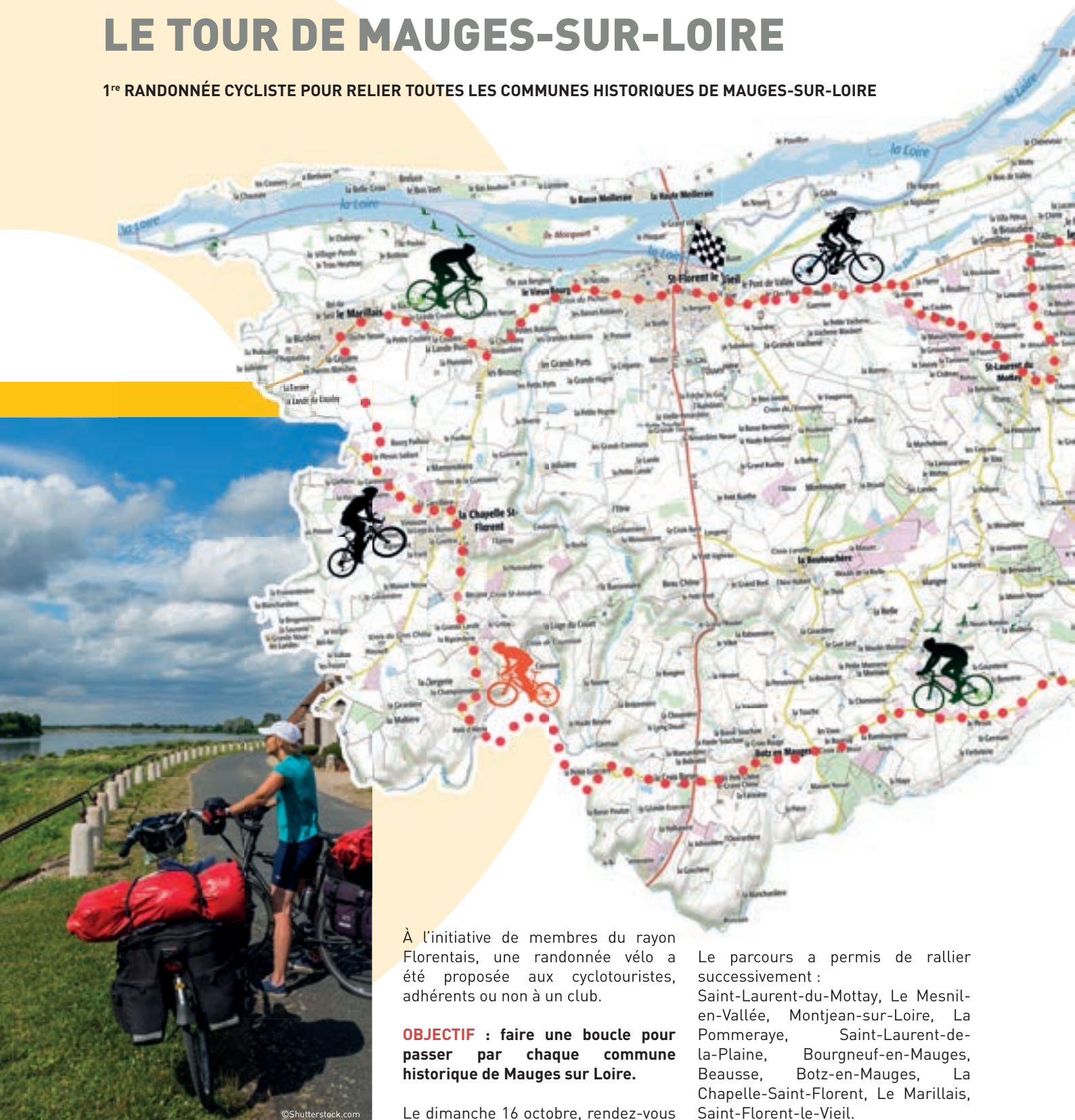
EN AOÛT 2016 A EU LIEU LA DEUXIÈME « ESCALE EN BOURG » ORGANISÉE À SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY PAR L'ASSOCIATION « LE C.A.S.C. ».

Précédemment détenu par une université de Caroline du Sud aux Etats-Unis, le record du plus grand rassemblement de porteurs de nœuds papillon était à battre ! La prouesse de 823 était à dépasser... Ce 27 août 2016, 1355 personnes étaient porteuses de nœuds papillons à Saint-Laurent-du-Mottay. Le record a été battu avec grand succès...

La vente de ces nœuds papillons et les dons de deux associations Laurentaises ont permis de verser la somme de 2859 € à la Ligue contre le cancer.

LE TOUR DE MAUGES-SUR-LOIRE

1^{re} RANDONNÉE CYCLISTE POUR RELIER TOUTES LES COMMUNES HISTORIQUES DE MAUGES-SUR-LOIRE



À l'initiative de membres du rayon Florentais, une randonnée vélo a été proposée aux cyclotouristes, adhérents ou non à un club.

OBJECTIF : faire une boucle pour passer par chaque commune historique de Mauges sur Loire.

Le dimanche 16 octobre, rendez-vous était donné aux amateurs de la petite reine à 8h30 à la mairie de Saint-Florent-le-Vieil.

Le parcours a permis de rallier successivement :

Saint-Laurent-du-Mottay, Le Mesnil-en-Vallée, Montjean-sur-Loire, La Pommeraye, Saint-Laurent-de-la-Plaine, Bourgneuf-en-Mauges, Beausse, Botz-en-Mauges, La Chapelle-Saint-Florent, Le Marillais, Saint-Florent-le-Vieil.

Si, au départ, le groupe était composé de près de 30 cyclistes, des personnes adhérentes du Club des randonneurs



pomjeannais ont rejoint les effectifs qui ont compté un maximum d'une cinquantaine de participants.

Un joli tour de Mauges-sur-Loire à une allure permettant d'apprécier les paysages ligériens et des Mauges. Mais aussi de découvrir ou redécouvrir des vallées de rivières locales qui nécessitent quand même un peu d'effort physique pour les franchir.

Un verre de l'amitié attendait les coureurs dans une salle de la Ferme des Coteaux. Il fallait seulement que

les cyclistes, ayant rejoint les effectifs en cours de parcours, en gardent sous la pédale pour rentrer chez eux pour terminer la boucle en un peu plus de 3 heures !

La bicyclette, un moyen de transport qui laisse le temps pour discuter entre voisins de peloton quand bien même la sécurité de ce groupe était très bien assurée par des membres du rayons Florentais.

Une excellente initiative à renouveler dans le futur pour faire participer plus de personnes.



Randonnée du dimanche
16 octobre 2016

> ÉCONOMIE <

INNOVATION, SAVOIR-FAIRE ET PERFORMANCE DES VALEURS CLÉS POUR ENTREPRENDRE

Mauges Communauté souhaite à travers ce magazine mettre en avant les filières et les réseaux d'entreprises présents sur le territoire, pour montrer la diversité et le potentiel de son économie. La maroquinerie Audouin, adhérente du Réseau du Bellay, est le premier exemple de cette culture entrepreneuriale d'excellence du territoire.



La Société Audouin et Fils, maroquinerie créée en 1947, est spécialisée dans la fabrication d'articles de maroquinerie, le gainage d'accessoires pour l'automobile de luxe et l'ameublement. L'entreprise de Saint-André-de-la-Marche compte aujourd'hui une quarantaine de salariés. Elle a participé à la création du Réseau du Bellay.

1. Le Réseau du Bellay c'est qui ?

Impulsé par la CCI de Maine-et-Loire en 2010, le Réseau du Bellay fédère actuellement 17 entreprises industrielles du Maine-et-Loire, dont 7 sur le territoire des Mauges, représentant plus d'un millier d'emplois.

Ces entreprises familiales partagent une même spécialisation : la **fabrication de produits de luxe Made In France** au service des plus grandes marques mondiales, et ce dans des secteurs très variés et fortement ancrés dans notre territoire : orfèvrerie et travail du bois, travail du cuir et du tissu, sellerie...

2. À quoi sert le Réseau du Bellay ?

Le réseau permet à des entreprises aux trajectoires différentes mais aux savoir-faire complémentaires de se

rencontrer : partages d'expériences, visites d'entreprises, participation à des salons en commun...

L'objectif est de s'associer pour être visible et reconnu aux yeux des plus grandes maisons du luxe.

3. Quel est l'avenir des métiers du luxe ?

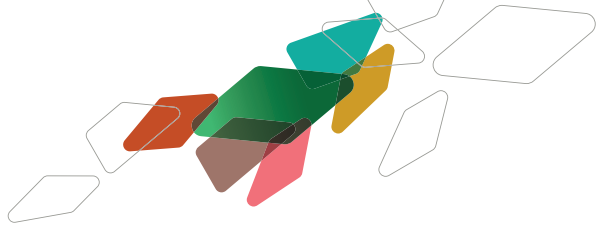
Les entreprises industrielles travaillant pour le luxe ont un carnet de commandes bien rempli et de fortes perspectives de développement. Ces entreprises disposent d'un savoir-faire qui ne s'improvise pas : on estime qu'il faut cinq ans pour former « une main » dans la couture. Nombre d'écoles et de centres de formation préparent à ces métiers exigeants, comme l'Institut Colbert ou le Lycée de la mode à Cholet. Ce sont des métiers en recrutement qu'il faut valoriser et faire connaître.



Le réseau du Bellay m'a permis de pousser la porte de grandes maisons du luxe et de travailler sur des projets en commun avec d'autres entreprises, je pense notamment à un coffret en bois d'une grande marque de champagne pour lequel nous avons réalisé le gainage cuir.



Laurent Audouin, Directeur général de la Maroquinerie AUDOUIN



n°1

REPÈRES



L'ÉCONOMIE DE MAUGES COMMUNAUTÉ



9 000
entreprises

70^{ZA}
{zones d'activités}

12% de +
de 10 salariés

2/3 de -
de 3 salariés

20%
de 3 à 10 salariés

10%
dans
l'agriculture

30%
dans
l'industrie

40%
dans le
tertiaire

20%
dans
l'artisanat

eram
{chaussures}
S'-Pierre-Montlimart
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

GRIMAUD FRÈRES
SÉLECTION
{sélection avicole}
Roussay
SÈVREMOINE

ISOVER
{isolation thermique}
Chemillé
CHEMILLÉ-EN-ANJOU

MAUGES
COMMUNAUTÉ

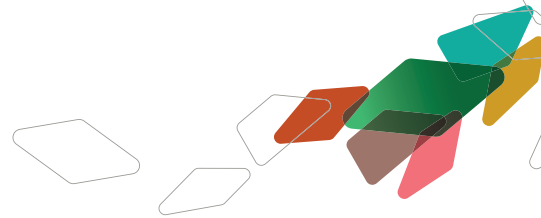
Les autres entreprises des Mauges adhérentes au Réseau du Bellay :

- SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES
- **La Forge de Style** {Ferronnerie-Métallerie}
 - **Emporte Pièces des Mauges** {Métallerie}
- JALLAIS
- **René Bidet** {Menuiserie-Agencement}
- LE LONGERON
- **Les Ateliers de la Chapelle** {Menuiserie d'Art}
- SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE
- **Evidence** {Maroquinerie}
- SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
- **Les Ateliers Perrault** {Menuiserie-Ebénisterie}

Pour en savoir plus :
www.reseaudubellay.fr
www.audouin-cuir.fr

De **grandes entreprises** présentes dans les Mauges dont :

44 000
emplois publics et privés



> **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ** <

UN PLAN D' ACTIONS POUR AMÉLIORER L' OFFRE DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Avec son Contrat Local de Santé, Mauges Communauté veut proposer aux habitants une offre de santé adaptée aux réalités du territoire.



Porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire et Mauges Communauté, Le Contrat Local de Santé (CLS) concrétise une réflexion partagée sur l'offre de santé du territoire et sur les projets d'avenir. Pendant 9 mois, professionnels de santé et du social, habitants et élus ont travaillé avec le cabinet conseil EQR-Mazars. À partir d'un état des lieux, Mauges Communauté s'engage aujourd'hui sur 25 actions pour apporter des réponses aux besoins du territoire.

Des forces et des faiblesses

Dans le domaine des soins hospitaliers et des soins à domicile, l'offre de santé du territoire est jugée globalement satisfaisante. La présence du CLIC et de la MAIA, est notamment soulignée. Ces structures de coordination permettent d'informer, d'évaluer et d'accompagner les personnes âgées et leurs proches vers les services dont ils ont besoin. Cependant, l'accès à certains services

semble encore difficile et la prise en charge du vieillissement pour les adultes en situation de handicap reste insuffisante. L'offre de soins libérale, quant à elle, même si elle est fragilisée par une moyenne d'âge élevée des médecins généralistes, est dynamisée par la construction de maisons de santé pluridisciplinaires.

Un coordinateur de santé

Un agent territorial de Mauges Communauté aura pour mission d'organiser des actions de prévention et de coordonner les différents professionnels de santé pour faciliter l'accès aux soins des patients et pour renforcer les parcours de soins. L'objectif est d'éviter les ruptures dans les différentes prises en charge des patients, en favorisant le dialogue entre les services et professionnels ou en encourageant par exemple les initiatives de types transports adaptés ou solidaires permettant aux personnes de se déplacer dans les différents services.



Le Contrat Local de Santé a été signé le 4 novembre 2016 par l'Agence Régionale de Santé et Mauges Communauté, partenaires pour porter ce projet à l'échelle du territoire des Mauges.

“ Les besoins évoluent, il y a sûrement des choses à expérimenter, des innovations à apporter, le cadre du CLS permettra cela.

Albéric Buton, directeur du Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) Loire et Mauges



> LE CLS EN CHIFFRES <			
	130 personnes ont été associées à l'élaboration du CLS : élus, professionnels des milieux de la santé et du social, habitants	25 actions déclinées pour mettre en réseaux les acteurs du territoire	5 ans pour organiser la prévention et repenser l'offre de soins dans une logique de parcours

> CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ <

FAVORISER LE « MANGER LOCAL » EN RAPPROCHANT CONSOMMATEURS & PRODUCTEURS

Mauges Communauté a engagé un **Projet Alimentaire Territorial**, animé par la **Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire**, pour rendre accessible au plus grand nombre des produits locaux de qualité.



L'organisation de marchés spécifiques permet de mettre en valeur les producteurs locaux, de créer un nouveau point de vente et de faciliter ainsi l'échange vers les consommateurs en direct. Le 29 août 2016, à l'occasion de la Foire de la Petite Angevine à Beaupréau/Beaupréau-en-Mauges, 8 producteurs ont présenté et vendu leurs produits. Ils ont également participé à la réalisation de 140 plateaux gourmands vendus sur place le midi.

« Les attentes des populations en matière d'alimentation évoluent de plus en plus vers de la qualité, de la traçabilité et du local. La richesse et la diversité du territoire de Mauges Communauté sont un véritable atout pour mettre en adéquation ces demandes avec une offre locale très variée.

Le **Projet Alimentaire Territorial** de Mauges Communauté doit justement permettre de faire le lien entre production agricole locale et consommateurs en contribuant à un développement cohérent et harmonieux des circuits alimentaires

de proximité. La complémentarité des filières (filières courtes et filières longues de proximité tracées) sera un point fort pour le projet.

Ce projet se construira avec l'ensemble des acteurs volontaires et impliqués pour garantir sa réussite. N'hésitez donc pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer à ce projet ».

Vincent BOUDET,
conseiller en développement territorial
à la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire
vincent.boudet@maine-et-loire.chambagri.fr
02 41 96 77 00

> EN SAVOIR + <

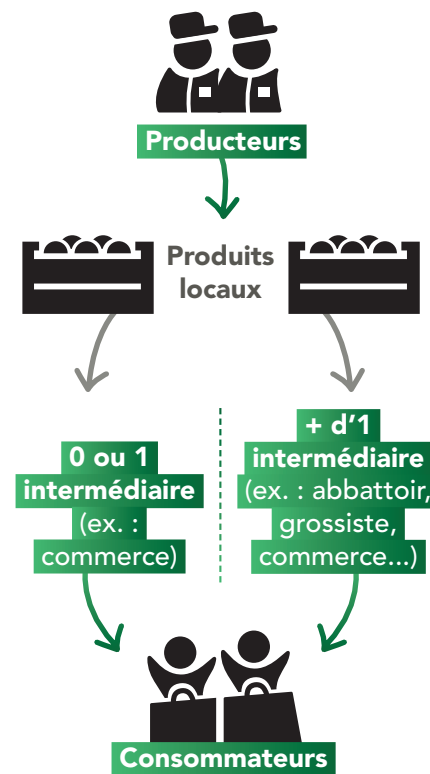
« Manger local »

C'est trouver **au plus près de chez soi** ce dont on a besoin, au **maximum à l'échelle régionale**, et ce, que l'on soit un particulier, un restaurant collectif ou un professionnel.

Consommer des produits locaux, c'est :

- une garantie de **respect des saisons** et de **proximité** ;
- la possibilité de discuter avec les producteurs et de **mieux connaître leur travail** ;
- un « **juste prix** » pour le consommateur et le producteur ;
- un **maintien de l'emploi** et de **l'économie locale** (producteurs, transformateurs, artisans...).

Les circuits alimentaires de proximité tracés



Retrouvez les **produits locaux** en **vente directe** sur la carte interactive d'**Approximité.fr** depuis : www.maugescommunaute.fr

Quizz

1 / GÉOGRAPHIE

L'Èvre traverse Mauges-sur-Loire. Mais où prend-elle sa source ?

- 1) Cholet
- 2) Nuaillé
- 3) Trémentines
- 4) Vezins
- 5) Yzernay

4 / Vezins

2 / HISTOIRE

En 1707, certains villages de Mauges-sur-Loire furent frappés par une terrible épidémie. De quelle maladie s'agissait-il ?

- 1) Dysenterie
- 2) Peste
- 3) Choléra

1 / Dysenterie

3 / GÉOGRAPHIE

Le point culminant de Mauges-sur-Loire se situe à La Fribaudière (commune déléguée de La Pommeraye). Quelle est l'altitude de La Fribaudière ?

- 1) 129 mètres
- 2) 162 mètres
- 3) 174 mètres
- 4) 183 mètres
- 5) 4807 mètres

3 / 174 mètres

4 / SPORT & PATRIMOINE

Mauges-sur-Loire recense le plus grand nombre de jeux de boule de sable au Monde ! Savez-vous combien de sociétés sont engagées dans le championnat officiel ?

- 1) 3 sociétés
- 2) 4 sociétés
- 3) 5 sociétés

3 / 5 sociétés

5 / ÉCONOMIE

Les agents municipaux œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement de notre commune.

- Combien sont-ils ?
- 1) 120
 - 2) 269
 - 3) 310

3 / 310 agents

6 / GÉOGRAPHIE

Mauges-sur-Loire est une commune très étendue. Quelle est sa superficie ?

- 1) 192 km²
- 2) 212 km²
- 3) 232 km²

1 / 192 km²

7 / SPORT

Au cours des années 70, un joueur de football originaire de Mauges-sur-Loire fit le bonheur du SCO d'Angers. De qui s'agit-il ?

- 1) Marc BERDOLL
- 2) Eric BEDOUET
- 3) Jean-Michel GUILLON

3 / Jean-Michel Guillon

8 / HISTOIRE

Mauges-sur-Loire appartient à la 6^e circonscription de Maine-et-Loire. René La Combe en fut le député pendant une longue période. Laquelle ?

- 1) De 1958 à 1986
- 2) De 1962 à 1986
- 3) De 1958 à 1988
- 4) De 1962 à 1988
- 5) De 1968 à 1988

1 / de 1958 à 1986

9 / SANTÉ

La santé est une des premières préoccupations de la population. Combien de médecins généralistes exercent à Mauges-sur-Loire ?

- 1) 12
- 2) 14
- 3) 16
- 4) 18
- 5) 20

10 / ÉCONOMIE

Le taux d'emploi est une donnée qui permet d'évaluer le dynamisme économique d'un territoire. Quel est le taux d'activité de notre commune (emplois vs actifs) ?

- 1) 88%
- 2) 89%
- 3) 90%
- 4) 91%
- 5) 92%

5 / 92 % de taux d'emploi

11 / PATRIMOINE

Quel est le nombre de fours à chaux sur la commune déléguée de Montjean-sur-Loire ?

- 1) 3
- 2) 7
- 3) 24

3 / pas moins de 24 répartis sur 13 sites

12 / GÉOGRAPHIE

Combien de communes nouvelles forment Mauges Communauté ?

- 1) 5
- 2) 9
- 3) 17

2 / 6 communes (Orée-d'Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevaux-sur-Èvre, Chemillé-en-Anjou, Beaupréau-en-Mauges et Sèvre-Maine)

13 / CULTURE GÉNÉRALE

Comment se nomme le premier bâtiment culturel construit par Mauges-sur-Loire ?

- 1) Le ponton
- 2) L'embarcadère
- 3) La cale

2 / L'embarcadère

14 / HISTOIRE

En quelle année a été créée la commune de Bourgneuf-en-Mauges ?

- 1) 1789
- 2) 1865
- 3) 1905

2 / en 1865 à partir de terrains appartenant à La Pommeraye et St Laurent de la Plaine, elle prit son nom de Bourgneuf en Mauges en 1897

15 / HISTOIRE

À quelle date la commune de Montjean a-t-elle changé de nom pour celui de Montjean-sur-Loire ?

- 1) 31 Août 1952
- 2) 15 Août 1954
- 3) 29 Août 1956

3 / le 29 Août 1956

16 / PATRIMOINE

Sur la commune de Mauges-sur-Loire, quel est le nom du parc classé à l'inventaire des monuments historiques ?

- 1) Le parc du bas Plessis
- 2) Le parc de la Rinière
- 3) Le parc du prieuré

1 / le parc du bas plessis celui-ci se nomme aussi le parc de chaudron car il est situé sur les communes de Chaudron et de Botz en Mauges

Infos diverses

MAUGES-SUR-LOIRE MAGAZINE N° 1 - CARTE CULTURELLE

• COMPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES FESTIVALS :

au cinéma de La Pommeraye « Regards sur le cinéma européen » en mars et « Mois du film documentaire » en novembre

• ERRATUM SUR LE PATRIMOINE CLASSÉ :

Au Mesnil-en-Vallée était mentionnée La Chapelle des Anges ; Il s'agit de la Chapelle Sainte Croix.

SPECIAL ÉLECTIONS

• L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai

• Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin

EXPRESSION DES LISTES MINORITAIRES DES COMMUNES DÉLÉGUÉES



ST FLORENT-LE-VIEIL, LISTE « TRAVAILLER EN ÉQUIPE POUR L'AVENIR DE SAINT-FLORENT-LA BOUTOUCHÈRE »

Des Elus à la rencontre des citoyens

À l'initiative des élus de l'opposition de la commune déléguée de Saint-Florent/la Boutouchère et en présence d'élus de la Chapelle et Saint-Laurent-du-Motay, a été organisée le 2 novembre 2016 à St Florent, la 1^{re} rencontre avec la population depuis le passage en Commune nouvelle.

Les habitants ont fait état de leurs nombreuses préoccupations et incompréhensions face à l'accumulation de mauvaises nouvelles ces mois passés.

Les points suivants ont notamment été relevés :

- de très vives inquiétudes sur la perte envisagée de certains lieux (collège public, centre Rochas, gendarmerie, maison de retraite)
- Aucune visibilité sur l'évolution de la fiscalité
- Le maintien de l'équilibre entre les pôles est et ouest de la Commune nouvelle a été réaffirmé par l'ensemble des personnes présentes
- Le manque de transparence
- La communication de la part de la Commune nouvelle jugée inexistante

Notre groupe veille à une mise en place de Mauges-sur-Loire respectueuse de tous les citoyens.

**Serge Paquereau, Jean-François Allard, Stéphanie Papin,
Pierre Palussière, Camille Lethuillier de Charrette**



LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT, LISTE « ENSEMBLE POUR L'AVENIR »

En accord avec le groupe St Florent/La Boutouchère, nous craignons comme nos habitants une dévitalisation naturelle et prévisible du pôle Ouest vers le pôle Est, par transfert de toutes les activités et par conséquent de ses habitants.

La création de la commune nouvelle ne confirme pas les synergies, les économies annoncées et attendues.

Nos citoyens s'interrogent sur l'avenir et les projets de Mauges-sur-Loire. Quels en sont les avantages et les bénéfices pour les habitants ?

Henri Boisdrion, Luc Chauvin, Monique Besnard

MONTJEAN-SUR-LOIRE, LISTE « 2014 MONTJEAN AUTREMENT »

Nous agissons en tant que force de proposition dans l'intérêt général de Mauges-sur-Loire et pour notre commune déléguée.

Chaque commune déléguée porte ses projets afin qu'ils soient étudiés par Mauges-sur-Loire. Notre groupe assume cette responsabilité pour Montjean-sur-Loire, malgré un partage d'informations insuffisant de la part du groupe majoritaire.

La création de comités locaux permettrait à nos concitoyens de contribuer à l'action communale, favoriserait une identité commune et préparerait l'avenir.

Tribune complète : acamauges.blogspot.fr

Isabelle Monfray, Richard Burgevin, Elise Palau-Benlhasen, Thierry Jouan

MONTJEAN-SUR-LOIRE, LISTE « MONTJEAN-SUR-LOIRE BLEU MARINE »

Nous espérons la continuité du service de proximité et le respect de la charte.

Nous sommes déçus de ne pouvoir plus nous exprimer mais 137 caractères c'est peu.

Yvon Anthony



JANVIER

LECTURE PUBLIQUE/ LITTÉRATURE

Rencontre/Lecture
avec Laurence Vilaine
« La grande villa »

JEUDEI 19 JANVIER À 20H30

Librairie Parchemins
Saint-Florent-le-Vieil

« Nouvelles à domicile »
organisées par le service
Lecture Publique avec
la Cie du BiblioThéâtre

SAMEDI 21 JANVIER À 18 H

« Chez Danielle »
Saint-Laurent-de-la-Plaine

DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE MAUGES-SUR-LOIRE :

Séances des « Bébés lecteurs »
DE 9 H À 10 H

MERCREDI 4 JANVIER

La Pommeraye,
Montjean-sur-Loire
et Saint-Florent-le-Vieil

MERCREDI 11 JANVIER

Beausse et Le Marillais

MERCREDI 18 JANVIER

Saint-Laurent-le-Plaine,
La Chapelle-Saint-Florent
et Le Mesnil-en-Vallée

MERCREDI 25 JANVIER

Bourgneuf-en-Mauges,
Botz-en-Mauges et
Saint-Laurent-du-Mottay

L'école buissonnière
de Littérature
sur Marguerite Yourcenar

DIMANCHE 15 JANVIER

DE 15 H À 17 H

Saint-Laurent-de-la-Plaine

Histoires, comptines
et jeux de doigts
À 10 H 30

SAMEDI 21 JANVIER

Montjean-sur-Loire

SAMEDI 28 JANVIER

Le Marillais

MUSIQUE

Audition des classes de
percussions, guitare, piano,
violoncelle et accordéon
de l'école de musique

VENDREDI 20 JANVIER À 20 H

Salle Anjou
Le Mesnil-en-Vallée

Concert des professeurs
de l'école de musique

DIMANCHE 29 JANVIER À 15 H

Salle Charlie Chaplin, Centre
culturel « Aux 3 Jardins »
Bourgneuf-en-Mauges

SCÈNES DE PAYS DANS LES MAUGES

Concert du « Siffleur
et son quatuor à cordes »,
Fred Radix avec en première
partie « Les Discordantes »
de l'école de Musique

DIMANCHE 8 JANVIER À 17 H

Centre culturel
Montjean-sur-Loire



EXPOSITION

Exposition des artistes locaux
de Mauges-sur-Loire

Les samedis et dimanches

DU 21 JANVIER

AU 12 FÉVRIER

DE 15 H À 18 H

Abbaye Mauriste
Saint-Florent-le-Vieil

Exposition
de Luce GUILBAUD
Artiste peintre et poète

DU 13 JANVIER AU 3 FÉVRIER

les mardis, mercredis,
vendredis et samedis
DE 9 H 30 À 12 H 30
ET DE 14 H 30 À 19 H

et les dimanches

DE 14 H 30 À 19 H

Librairie Parchemins
Saint-Florent-le-Vieil

THÉÂTRE

« Les Marjordomes »
spectacle musical
autour du vin
Compagnie Zarastro

SAMEDI 7, DIMANCHE 8,

VENDREDI 13 ET

SAMEDI 14 JANVIER À 20H30

Théâtre des Rêveries
Saint-Laurent-de-la-Plaine

FÉVRIER

LECTURE PUBLIQUE/ LITTÉRATURE

Rencontre/Lecture
avec Luce GUILBAUD

VENDREDI 3 FÉVRIER À 20 H 30

Librairie Parchemins
Saint-Florent-le-Vieil

Lecture à 2 voix de Dominique
Paquet et Philippe Mathé
« Conversation avec ma
libellule »

VENDREDI 10 FÉVRIER À 17H30

Maison Julien Gracq
Saint-Florent-le-Vieil

DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE MAUGES-SUR-LOIRE :

Séances des « Bébés lecteurs »
DE 9 H À 10 H

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

La Pommeraye,
Montjean-sur-Loire
et Saint-Florent-le-Vieil

MERCREDI 8 FÉVRIER

Beausse et Le Marillais

Histoires d'animaux

JEUDEI 16 FÉVRIER

À 10 H 30

Saint-Laurent-du-Mottay

JEUDEI 16 FÉVRIER

À 16 H

La Chapelle-Saint-Florent

L'atelier des passionnés

MARDI 21 FÉVRIER

À 16 H

Saint-Laurent-de-la-Plaine

The English Day

VENDREDI 24 FÉVRIER

DE 14 H À 19 H

La Pommeraye

EXPOSITION

Exposition de
Luce GUILBAUD
Artiste peintre et poète

DU 13 JANVIER AU 3 FÉVRIER

les mardis, mercredis,

vendredis et samedis

DE 9 H 30 À 12 H 30

ET DE 14 H 30 À 19 H

et les dimanches

DE 14 H 30 À 19 H

Librairie Parchemins
Saint-Florent-le-Vieil

Exposition
des artistes locaux
de Mauges-sur-Loire
les samedis et dimanches

DU 21 JANVIER

AU 12 FÉVRIER

DE 15 H À 18 H

Abbaye Mauriste
Saint-Florent-le-Vieil

Exposition
« Les vents te fuient »
de Frédéric Malette
les mercredis, vendredis
et samedis

DU 4 FÉVRIER AU 26 MARS

DE 14H30 À 17H30

Maison Julien Gracq
Saint-Florent-le-Vieil

**SCÈNES DE PAYS
DANS LES MAUGES**



Concert du « Motion Trio »
DIMANCHE 12 FÉVRIER À 17 H
Auditorium Julien Gracq
Abbaye Mauriste
Saint-Florent-le-Vieil



THÉÂTRE

« Les Fourberies de Scapin »
Etudiants L1 de l'Université
d'Angers

**JEUDI 9, VENDREDI 10
ET SAMEDI 11 FÉVRIER**
À 20 H 30

Théâtre des Rêveries
Saint-Laurent-de-la Plaine

« À qui perd, Dur ! »
Troupe de « La Bohème »

**VENDREDI 24 ET SAMEDI
25 FÉVRIER À 20 H 30**

DIMANCHE 26 FÉVRIER
À 14 H 30

Salle Sainte-Madeleine
de La Boutouchère
Saint-Florent-le-Vieil

« Si c'était à refaire »
Troupe « Cadohifaden »

SAMEDI 25 FÉVRIER À 20 H 30

DIMANCHE 26 FÉVRIER
À 14H30

Salle communale
Botz-en-Mauges

« Une fleur sur les ruines »
Troupe du « Grand Baz'art de
L'Intermède »

**VENDREDI 24 ET SAMEDI 25
FÉVRIER À 20 H 30**

DIMANCHE 26 FÉVRIER À 15H

Salle Charlie Chaplin, Centre
culturel « Aux 3 Jardins »
Bourgneuf-en-Mauges



MAUGES
-sur-
LOIRE

**AGENDA
CULTUREL**

MARS

**LECTURE PUBLIQUE/
LITTÉRATURE**

Contes en musique
« Le Chat Botté » &
« Ali Baba » avec l'Orchestre
d'Harmonie Loire-Mauges

SAMEDI 11 MARS À 20H

DIMANCHE 12 MARS À 15 H 30

Centre culturel
Montjean-sur-Loire

« Nouvelles à domicile »
organisées par le service
Lecture Publique avec
la Cie du BiblioThéâtre

SAMEDI 18 MARS À 18 H

Lieu à définir
(La Chapelle-Saint-Florent
ou Le Marillais)

Poésie, chocolat, épices
Ateliers pour enfants et
adultes avec la Chocolaterie
Guisabel

SAMEDI 4 MARS DE 15 H À 17 H

Maison Julien Gracq
Saint-Florent-le-Vieil

Lecture concert
« En état de fiancée »
avec Anne Bourel et Gil Non

SAMEDI 18 MARS À 18H

Maison Julien Gracq
Saint-Florent-le-Vieil

**DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE
MAUGES-SUR-LOIRE :**

L'école buissonnière
de Littérature
sur Gérard de Nerval

DE 15 H À 17 H

DIMANCHE 5 MARS

La Pommeraye

Séances des « Bébés lecteurs »
DE 9 H À 10 H

MERCREDI 1^{ER} MARS

La Pommeraye,
Montjean-sur-Loire et
Saint-Florent-le-Vieil

MERCREDI 8 MARS

Saint-Laurent-le-Plaine,
La Chapelle-Saint-Florent et
Le Mesnil-en-Vallée

MERCREDI 15 MARS

Bourgneuf-en-Mauges,
Botz-en-Mauges
et Saint-Laurent-du-Mottay

MERCREDI 22 MARS

Beausse et Le Marillais

MERCREDI 29 MARS

La Pommeraye, Montjean-sur-
Loire et Saint-Florent-le-Vieil

MUSIQUE

Concert chorale de
« Cigal'Mélodie » et des
« Bailleurs de Sons »
de Saint-Lézin

SAMEDI 4 MARS À 20 H 30

Salle Bélima - Beausse

Rencontres d'accordéons
École de Musique

SAMEDI 18 MARS À 18 H 30

Centre culturel
Montjean-sur-Loire

Concert des Orchestres
et Ensembles
École de Musique

DIMANCHE 19 MARS À 16 H

Centre culturel
Montjean-sur-Loire

Audition des classes de
piano, de saxophone, de flûte
traversière et de contrebasse
de l'école de musique

MARDI 21 MARS À 19 H 30

Auditorium L'Embarcadère
Montjean-sur-Loire

EXPOSITION

Pom'Art EXPO

DU 2 AU 5 MARS

DE 10 H À 18 H

Salle Pomméria
Centre socio-culturel de
La Girauderie - La Pommeraye



Exposition des scolaires
« En miroir de Gérard HAURAY »
les samedis et dimanches

DU 4 AU 26 MARS

DE 15 H À 18 H

Abbaye Mauriste
Saint-Florent-le-Vieil

Expositions temporaires
au Musée des Métiers :
« Saint-Laurent en 14-18 :
ses soldats au front, les
familles au village » &
« Les moulins de la Vallée du
Jeu et les moulins d'Anjou »
les dimanches

DU 5 MARS AU 11 NOVEMBRE
DE 14 H 30 À 18 H 30

Musée des Métiers
Saint-Laurent-de-la-Plaine

THÉÂTRE

« À qui perd, Dur ! »
Troupe de « La Bohème »

**VENDREDI 3, SAMEDI 4,
MARDI 7, VENDREDI 10 ET
SAMEDI 11 MARS À 20 H 30**

DIMANCHES 5 ET 12 MARS
À 14 H 30

Salle Sainte-Madeleine
de La Boutouchère
Saint-Florent-le-Vieil

« Si c'était à refaire »
Troupe « Cadohifaden »

**SAMEDI 4, VENDREDI 10 ET
SAMEDI 11 MARS À 20 H 30**

DIMANCHE 5 MARS À 14 H 30

Salle communale
Botz-en-Mauges

« Une semaine... Pas plus ! »
Troupe de la « Cie Sophie »

SAMEDI 4 MARS À 21 H

Centre culturel
Montjean-sur-Loire

« Le Tour du Monde en
80 jours » - Troupe de
« La Comédie Mesniloise »

SAMEDI 11 MARS À 20 H 30

Salle Charlie Chaplin
Centre culturel
« Aux 3 Jardins »
Bourgneuf-en-Mauges

« On ne badine pas avec
l'amour » - Compagnie
Zarastro

**VENDREDI 3 ET SAMEDI
4 MARS À 20 H 30**

Théâtre des Rêveries
Saint-Laurent-de-la-Plaine

DANSE

Gala de danse « QUEEN »
Les Z'arpètes

**VENDREDI 24 ET SAMEDI
25 MARS À 20 H 30**

Centre culturel
Montjean-sur-Loire

VOEUX



MAUGES
-sur-
LOIRE

Mauges-sur-Loire > 4 rue de la Loire - La Pommeraye - 49620 Mauges-sur-Loire > T_02 41 77 78 11 > F_02 41 77 82 93 > accueil@mauges-sur-loire.fr

Beausse / Botz-en-Mauges / Bourgneuf-en-Mauges / La Chapelle-Saint-Florent / Le Marillais / Le Mesnil-en-Vallée
Montjean-sur-Loire / La Pommeraye / Saint-Florent-le-Vieil / Saint-Laurent-de-la-Plaine / Saint-Laurent-du-Mottay